



Cuivré des marais - *Lycaena dispar*
© T. et F. Léger

Programme d'actions

2025

ARB.
AGENCE RÉGIONALE DE LA
BIODIVERSITÉ
NOUVELLE-AQUITAINE

Sommaire

partie 1

Synthèse et tableau de financement

05

INTRODUCTION

06 > 09

TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME D' ACTIONS 2025

10 > 11

PLAN DE FINANCEMENT

partie 2

les fiches actions

13 > 26

AXE A - VALORISER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

27 > 35

AXE B - ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION DE L'ACTION PUBLIQUE ET DE PROJETS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

36 > 42

AXE C - COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET MOBILISER TOUS LES PUBLICS

43 > 49

AXE D - CONTRIBUER AUX DYNAMIQUES INNOVANTES ET PROSPECTIVES AUTOUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES



partie 1

Synthèse et tableau de financement

05

INTRODUCTION

06 > 09

**TABEAU DE SYNTHÈSE DU
PROGRAMME D' ACTIONS 2025**

10 > 11

PLAN DE FINANCEMENT

Leucorrhine à front blanc - *Leucorrhinia albifrons*
© T et F Léger



partie 1

Synthèse et tableau de financement

INTRODUCTION

Depuis sa transformation en EPCE, l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) s'appuie sur une feuille de route adoptée le 13 juillet 2023. Cette stratégie repose sur **trois missions** essentielles qui définissent le socle de ses actions : **valoriser et diffuser la connaissance** sur la biodiversité, **accompagner les politiques publiques et les projets** comprenant un appui technique à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques et un soutien à l'émergence de projets et à une meilleure prise en compte de la biodiversité par les acteurs locaux et enfin, **communiquer, sensibiliser et mobiliser les citoyens** autour des enjeux de biodiversité. Ces missions sont le cœur de l'engagement de l'Agence envers une meilleure prise en compte de la biodiversité sur l'ensemble du territoire régional.

L'élaboration du programme d'actions 2025 a suivi un processus structuré et collaboratif, jalonné d'échanges avec les partenaires stratégiques de l'ARB NA. Dès le 12 juillet 2024, un premier bilan des actions de l'année en cours a été partagé avec les financeurs, accompagné de pistes pour l'année suivante. Le 16 septembre 2024, une **première version du programme d'actions** a été soumise au conseil d'administration pour discussion et orientations. Ces échanges se sont poursuivis le 10 octobre avec les financeurs, puis le 6 novembre avec le **comité d'orientation**, permettant d'affiner et de consolider les propositions. Enfin, **le programme a été validé le 3 décembre 2024 par le conseil d'administration**, marquant ainsi l'aboutissement d'un travail collectif et rigoureux.

Le programme 2025 s'articule autour de **20 fiches actions**, elles-mêmes réparties en **4 axes stratégiques**. Parmi ces actions, **9 sont entièrement nouvelles ou intègrent des éléments inédits**, tandis que les autres s'inscrivent dans une dynamique de continuité. L'ARB NA mobilisera pour ce programme l'équivalent de **3 682 jours de travail**, soit **18,3 équivalents temps plein**, pour un **budget prévisionnel de 1 091 104 euros***.

Ce programme reflète une **ambition forte** : consolider les actions en cours tout en innovant pour répondre aux besoins émergents et aux défis toujours croissants liés à la biodiversité. Il incarne la volonté de l'ARB NA d'associer ses partenaires, ses financeurs et les citoyens à une démarche collective tournée vers la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de la Nouvelle-Aquitaine.

**Il convient de préciser que ce montant ne couvre pas les fonctions administratives et de direction de la structure.*

TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ACTIONS 2025

AXE A :

Valoriser et diffuser les connaissances sur l'état de l'eau et de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

FICHES ACTIONS	PRINCIPAUX LIVRABLE ATTENDUS	MOYENS PRÉVISIONNELS*
A1. Conforter et développer l'Observatoire Régional Biodiversité et Eau de l'ARB NA - Rédiger une stratégie de l'ORBE - Animer la gouvernance - Animer les dynamiques de réseaux d'acteurs partenaires - Suivre et contribuer aux travaux des partenaires techniques et scientifiques	- Rendu des préconisations opérationnelles pour le repositionnement de l'ORBE - Tenue de l'assemblée de l'eau et production d'un document de valorisation - Tenue du comité des partenaires biodiversité et production d'un document de valorisation	291 jours de travail soit 1,5 ETP 46 030 € de frais Budget estimé : 125 266 €
A2. Concevoir et administrer des outils de valorisation des données au service de la connaissance et de l'action. - Proposer des outils de visualisation de données multithématiques à différentes échelles territoriales - Accompagner la structuration, la circulation et la diffusion de données - Assurer le suivi de l'évolution de la ressource en eau en temps réel et le partager	- Outil Enjeu Biodiversité - 12 bulletins de situation hydrologique - Amélioration de la fonctionnalité des tableaux de bord quantité et qualité de l'eau - Evolution des outils existants ou création de nouveaux outils de valorisation des données biodiversité et/ou eau	474 jours de travail soit 2,4 ETP Budget estimé : 124 718 €
A3. Connaître et comprendre les problématiques, enjeux et gouvernance de la biodiversité et de l'eau en Nouvelle-Aquitaine - Enrichir la collection des panoramas - Produire un document de valorisation des indicateurs de suivi de la SRB - Produire des documents techniques thématiques - Produire et mettre à jour des contenus pour les supports de communication	- Panorama des acteurs de la biodiversité - Panorama des acteurs de l'eau - Ebauche de document de valorisation des indicateurs de la SRB - Un document de communication sur la circulation de la donnée - Un bilan quantité 2023-2024 et sa synthèse communicante - Le moule de la synthèse communicante du bilan qualité	242 jours de travail soit 1,2 ETP 7 000 € de frais Budget estimé : 70 120 €
A4. Produire des outils de suivi des politiques publiques sur l'eau et sur la biodiversité : - Accompagner le suivi d'indicateurs de politiques régionales - Accompagner la cellule régionale du programme Re-Sources - Accompagner les Départements et partager leurs expériences sur leurs démarches d'observatoire	- Finalisation de l'outil indicateurs (SRB, SRE, SREEE) - Production d'un format allégé de la synthèse Re-Sources	249 jours de travail soit 1,2 ETP Budget estimé : 66 599 €
A5. Contribuer et participer à la déclinaison de la Stratégie Régionale Espèces Exotiques Envahissantes : - Améliorer et mutualiser les connaissances - Gérer les espèces et restaurer les écosystèmes - Communiquer et sensibiliser - Participer activement à la gouvernance régionale	- Diffusion d'une base de données sur les programmes de recherche mis en œuvre sur le périmètre régional - Diffusion des modes de restauration et de gestion adaptée aux EEE - Réunir et animer le REENA - Participation à des webinaires - Création d'un portail régional des EEE - Campagnes d'information et de sensibilisation - Organisation de formations et de journées techniques - Mise en place d'un réseau régional	118 jours de travail soit 0,6 ETP 3 100 € de frais Budget estimé : 33 099 €
A6. Contribuer au projet Vigie-Lacs : Ecologie des communautés végétales aquatiques des lacs et étangs du littoral aquitain	Réalisation de supports pour les acteurs et les élus (document de valorisation de la journée de présentation des résultats intermédiaires prévue en décembre 2024, publication d'un article de valorisation des travaux, réalisation d'une vidéo, diffusion des connaissances obtenues via nos outils)	32 Jours de travail soit 0,1 ETP 200 € de frais Budget estimé : 8 285 € <i>Financement spécifique de l'INRAE</i>

AXE B :

Accompagner la construction de l'action publique et de projets favorables à la biodiversité

FICHES ACTIONS	PRINCIPAUX LIVRABLE ATTENDUS	MOYENS PRÉVISIONNELS*
B1. Mobiliser les entreprises et aider au montage de projets : - Animer la gouvernance - Déployer le dispositif Entreprises Engagées pour la Nature en Nouvelle-Aquitaine - Accompagner des collectivités territoriales dans l'implication des entreprises de leurs territoires autour de la préservation de la biodiversité - Participer/co-animer (?) une opération pilote d'accompagnement d'entreprises par filières (portée par Soltena) - Produire et diffuser des ressources engageantes à destination des entreprises - Participer aux travaux nationaux et régionaux	- 1 note de cadrage sur la mise en place d'EEN en Nouvelle-Aquitaine - Outils de candidature à la reconnaissance EEN (ex : règlement, charte régionale, catalogue d'actions) - 1 jury régional de candidatures EEN pour les TPE et PME < 100 salariés - 1 journée de rencontre des « engagées » en Nouvelle-Aquitaine - 1 kakémono EEN - 1 plaquette EEN - 3 fiches retours d'expériences - 3 interviews - 1 article à destination des entreprises sur un sujet d'actualité	221 jours de travail soit 1,1 ETP 2 760 € de frais Budget estimé : 60 952 €
Nouvelle Action en partie B2. Apporter un appui technique à l'ingénierie de projets et animer les Territoires Engagés pour la Nature en Nouvelle-Aquitaine : - Animer la gouvernance - Mobiliser les collectivités territoriales et animer le réseau des TEN - Accompagner les collectivités territoriales aux différentes étapes d'engagement - Valoriser les retours d'expériences et développer des actions de communication engageantes - Participation à une opération pilote d'accompagnement d'un panel de collectivités territoriales sur l'évolution de la commande publique - Participer aux travaux nationaux et régionaux	- 1 cérémonie de remise de diplômes aux nouveaux lauréats - 2 webinaires thématiques et/ou ateliers de travail collectif - 1 journée de rencontre annuelle des collectivités territoriales TEN - 5 lettres d'informations - 1 session de demande de renouvellement auprès des collectivités territoriales volontaires - 1 jury de sélection TEN (incluant les demandes de renouvellement des collectivités territoriales en dernière année de reconnaissance) - 1 entretien annuel/collectivité territoriales reconnue TEN - Des portraits de territoires (nombre de lauréats inconnus au moment de la rédaction de la fiche) - 1 vidéo de présentation du dispositif TEN en Nouvelle-Aquitaine - 2 vidéos retours d'expériences de collectivités territoriales TEN - 3 fiches retours d'expériences	249 jours de travail soit 1,2 ETP 2 470 € de frais Budget estimé : 69 836 €
Nouvelle Action B3. Appuyer l'élaboration de stratégies locales pour la biodiversité : - Mobiliser des structures techniques autour des collectivités territoriales volontaires et mettre en place une gouvernance de projet - Participer à l'élaboration des SLB par un appui technique et d'animation - Contribuer à l'émergence d'autres SLB et de réseaux d'ingénierie technique dans les territoires - Améliorer le cadre méthodologique des SLB et en assurer leur appropriation en Nouvelle-Aquitaine - Participer aux travaux nationaux et régionaux	- 6 Stratégies locales pour la biodiversité	225 jours de travail soit 1,1 ETP 6 800 € de frais Budget estimé : 63 739 €
B4. Accompagner l'application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC) : - Animer la gouvernance - Rédiger une nouvelle feuille de route et engager de nouveaux travaux avec la communauté - Animer la communauté ERC et mobiliser les acteurs régionaux - Développer les compétences sur la séquence ERC - Participer aux travaux nationaux et régionaux sur ERC	- 1 feuille de route (2025-2026) de la communauté - 1 étude sur la restaurabilité des milieux naturels en Nouvelle-Aquitaine (rapport de stage de Master II) - 5 interviews de membres - 5 lettres d'informations - 4 à 6 fiches retours d'expériences - 1 journée de rencontre des membres - 2 journées de développement des compétences à destination d'élus + 1 restitution en ligne	239 jours de travail soit 1,2 ETP + 126 jours de stage (Master) 2 450 € de frais Budget estimé : 69 635 €

AXE C : Communiquer, sensibiliser et mobiliser tous les publics

FICHES ACTIONS	PRINCIPAUX LIVRABLE ATTENDUS	MOYENS PRÉVISIONNELS*
C1. Communiquer et développer des nouveaux moyens de communication : - Établir une stratégie de communication globale - Formaliser une charte graphique - Mettre en œuvre la stratégie - Refondre le site internet	- Stratégie de communication - Nouvelle charte graphique - Nouveau site internet	196 jours de travail soit 1 ETP 22 500 € de frais Budget estimé : 76 131€
C2. Développer les relations presse : - Créer un dossier de presse - Rédiger des communiqués de presse et impliquer la presse - Réaliser des publireportages	- Dossiers de presse et communiqués - Publireportages	18 jours de travail soit 0,1 ETP 500 € de frais Budget estimé: 6 092 €
C3. Développer et animer les centres de ressources : - Animer les centres de ressources et répondre aux sollicitations - Valoriser les initiatives exemplaires	- Productions sur le site web	68 jours de travail soit 0,3 ETP Budget estimé : 16 693 €
C4. Organiser des événements : - Les RDV de la biodiversité - Ciné-débat	- Créer un Kit Organisateur et lancer un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner 4 structures locales à réaliser leur rendez-vous - Organisation RDV Life Wild Bees (5/an) - Organiser les ciné-débat	82 jours de travail soit 0,4 ETP 6 000 € de frais Budget estimé : 26 401 €
C5. Renforcer la visibilité de l'ARB NA et sensibiliser le public à la biodiversité : - Identifier les événements pertinents : - Préparer le stand - Promouvoir la participation et suivre le post-événement	- Calendrier des évènements avec la présence de l'ARB	32 jours de travail soit 0,2 ETP 2 000 € de frais Budget estimé : 10 697 €
C6. Animer la communication interne : - Améliorer les canaux de communication interne - Renforcer la cohésion d'équipe	- Kit de communication pour les nouveaux arrivants - Newsletter - Boîte à idées - Challenges internes	27 jours de travail soit 0,1 ETP Budget estimé : 7 734 €

AXE D :

Contribuer aux dynamiques innovantes et prospectives autour des transitions écologiques

FICHES ACTIONS	PRINCIPAUX LIVRABLE ATTENDUS	MOYENS PRÉVISIONNELS*
D1. Réaliser des analyses et des travaux prospectifs dans les domaines de compétences de l'ARB : - Assurer une veille scientifique et technique - Réaliser des analyses sur des sujets transversaux ou émergents proposés par le comité d'orientation, le conseil d'administration ou la direction - Animer des groupes de travail thématiques du comité d'orientation - Développer de nouveaux partenariats		123 jours de travail soit 0,6 ETP Budget estimé : 44 153 €
D2. Accompagner des filières économiques sous l'angle de la biodiversité : - Acter une méthodologie de travail et choisir une filière économique prioritaire (filiale test de la méthodologie) - Identifier les acteurs clés - Caractériser les conditions d'adaptation de la filière à des pratiques économiques favorisant la préservation de la biodiversité	- Synthèse des résultats des travaux menés sur une filière économique prioritaire (filiale test de la méthodologie)	240 jours de travail soit 1,2 ETP Budget estimé : 60 740 €
D3. Contribuer à la transition agroécologique de la Nouvelle-Aquitaine	- Carte d'identité du réseau d'acteurs, pitch de présentations des acteurs - Panorama des actions engagées en NA, supports de communication - Appels à projets dédiés, cartographie des zones ateliers, panorama des actions sur les territoires	186 jours de travail soit 0,9 ETP Budget estimé : 47 662 €
D4. Animer et suivre la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité : - Animer le dispositif de mise en œuvre et de suivi de la SRB - Mettre en œuvre les 14 actions copilotées par l'ARB - Mobiliser et accompagner les pilotes d'actions externes à l'ARB - Développer la stratégie de labellisation des projets et communiquer sur les projets	- Organisation d'un événement pour informer de l'avancée de la SRB - Tableau des indicateurs de suivi de la SRB - Notes de cadrage de certaines actions de la SRB - Lancement de 6 nouveaux GT - Tenue de 2 jurys de sélection des projets - Production d'outils de communication sur les projets labellisés	416 jours de travail soit 2,1 ETP 6 800 € de frais Budget estimé de 103 212 €

TOTAL ESTIMÉ* DU PA 2025 :

Nombre de jours de travail :
 3 854 jours soit 18,5 ETP
 Budget estimé : 1 091 804 €*

* les coûts n'intègrent pas de frais de fonctionnement de la structure - il s'agit des coûts prévisionnels directement liés à l'action

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES	COÛT (EN € TTC)*	RECETTES	MONTANT (EN € TTC)
Charges de personnel	938 194 €	Europe LIFE	54 688 €
dont Axe A	317 797 €	Europe FEDER	60 102 €
dont Axe B	249 682 €	OFB LIFE Biodiv France	12 439 €
dont Axe C	112 748 €	AEAG	72 191 €
dont Axe D	248 967 €	AELB	40 000 €
Charges à caractère générale	108 610 €	DREAL	58 448 €
dont Axe A	56 330 €	Région	100 000 €
dont Axe B	14 480 €	CD86	13 000 €
dont Axe C	31 000 €	CD79	1 900 €
dont Axe D	6 800 €	INRAE	8 325 €
		Sous-total Subventions	421 095 €
		Autofinancement (dotations de base)	670 709 €
TOTAL	1 091 804 €	TOTAL	1 091 804 €

* Il s'agit du coût prévisionnel hors valorisation de frais de fonctionnement interne.

Dans chaque fiche action, un montant forfaitaire correspondant à 20% du coût prévisionnel est ajouté afin d'intégrer ces frais de fonctionnement interne

Champs de blé
© D. Jolivet

	ACTIONS	NATURE DES DÉPENSES	COÛTS (EN € TTC)*	NATURE DES RECETTES	MONTANT (EN € TTC)
Axe A Valoriser et diffuser les connaissances sur l'état de l'eau et de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine	A1. Conforter et développer l'Observatoire Régional Biodiversité et Eau de l'ARB NA	Masse salariale	79 236 €	Région sur projet	52 493 €
		Autres frais : étude, locations, déplacements, etc.	46 030 €	Dont Action A.1	3 520 €
		Total action	125 266 €	Dont Action A.2	24 130 €
	A2. Concevoir et administrer des outils de valorisation des données au service de la connaissance et de l'action.	Masse salariale	124 718 €	Dont Action A.3	14 776 €
		Total action	124 718 €	Dont Action A.4	10 067 €
	A3. Connaître et comprendre les problématiques, enjeux et gouvernance de la biodiversité et de l'eau en Nouvelle-Aquitaine	Masse salariale	63 120 €	AELB	40 000 €
		Autres frais : impressions	7 000 €	Dont Action A.1	6 342 €
		Total action	70 120 €	Dont Action A.2	10 811 €
	A4. Produire des outils de suivi des politiques publiques sur l'eau et sur la biodiversité	Masse salariale	66 599 €	Dont Action A.3	8 506 €
		Total action	66 599 €	Dont Action A.4	14 341 €
	A5. Contribuer et participer à la déclinaison de la Stratégie Régionale Espèces Exotiques Envahissantes	Masse salariale	29 999 €	AEAG	62 192 €
		Autres frais : liés à l'organisation d'évènements et de formations	3 100 €	Dont Action A.1	12 048 €
		Total action	33 099 €	Dont Action A.2	16 441 €
	A6. Contribuer au projet Vigie-Lacs : Ecologie des communautés végétales aquatiques des lacs et étangs du littoral aquitain	Masse salariale	8 125 €	Dont Action A.3	17 289 €
		Autres frais : déplacements, etc.	200 €	Dont Action A.4	10 549 €
		Total action	8 325 €	Dont Action A.5	5 865 €
				DREAL	23 478 €
				Dont Action A.2	11 478 €
				Dont Action A.3	2 000 €
				Dont Action A.5	10 000 €
				INRAE (Action A.6)	8 325 €
				CD86 (Action A.4)	13 000 €
				CD79 (Action A.4)	1 900 €
		TOTAL DÉPENSE AXE 1		428 127 €	TOTAL RECETTE AXE 1
Axe B Accompagner la construction de l'action publique et de projets favorables à la biodiversité	B1. Mobiliser les entreprises et aider au montage de projets	Masse salariale	58 192 €	Région sur projet Action B.1	20 174 €
		Autres frais : impressions, organisation événements	2 760 €	DREAL Action B.4	25 000 €
		Total action	60 952 €	FEDER Action B.3	60 102 €
	B2. Apporter un appui technique à l'ingénierie de projets et animer les Territoires Engagés pour la Nature en Nouvelle-Aquitaine	Masse salariale	67 366 €		
		Autres frais : organisation	2 470€		
		Total action	69 836 €		
	B3. Appuyer l'élaboration de stratégies locales pour la biodiversité	Masse salariale	56 939 €		
		Autres frais : études, matériel	6 800 €		
		Total action	63 739 €		
	B4. Accompagner l'application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC)	Masse salariale	67 185 €		
		Autres frais : événementiel	2 450 €		
		Total action	69 635 €		
		TOTAL DÉPENSE AXE 2		264 162 €	TOTAL RECETTE AXE 2
Axe C Communiquer sensibiliser et mobiliser tous les publics	C1. Communiquer et développer des nouveaux moyens de communication	Masse salariale	53 631 €	Région sur projet Action C.1	3 394 €
		Autres frais : outils mailing, prestations externes	22 500 €	Life Abeilles sauvages Action B.4	4 931 €
		Total action	76 131 €		
	C2. Développer les relations presse	Masse salariale	5 592 €		
		Autres frais : organisation point presse	500 €		
		Total action	6 092 €		
	C3. Développer et animer les centres de ressources	Masse salariale	16 693 €		
		Total action	16 693 €		
	C4. Organiser des événements	Masse salariale	20 401 €		
		Autres frais : impressions	6 000 €		
		Total action	26 401 €		
	C5. Renforcer la visibilité de l'ARB NA et sensibiliser le public à la biodiversité	Masses salariale	8 697 €		
		Autres frais : impressions, prestations externes	2 000 €		
		Total action	10 697 €		
	C6. Animer la communication interne	Masse salariale	7 734 €		
		Total action	7 734 €		
		TOTAL DÉPENSE AXE 3		143 748 €	TOTAL RECETTE AXE 3
Axe D Contribuer aux dynamiques innovantes et perspectives autour des transitions écologiques	D1. Réaliser des analyses et des travaux prospectifs dans les domaines de compétences de l'ARB	Masse salariale	44 153 €	Région sur projet Action D.2	12 439 €
		Total action	44 153 €	Région sur projet Action D.4	11 500 €
	D2. Accompagner des filières économiques sous l'angle de la biodiversité	Masse salariale	60 740 €	DREAL Action D.4	9 971 €
		Autres frais : prestations externes		AEAG Action D.4	10 001 €
		Total action	60 740 €	LIFE Biodiv France Action D.2	49 757 €
	D3. Contribuer à la transition agroécologique de la Nouvelle-Aquitaine	Masse salariale	47 662 €	OFB Action D.2	12 439 €
		Autres frais : prestations externes			
		Total action	47 662 €		
	D4. Animer et suivre la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité	Masse salariale	96 412 €		
		Autres frais : impressions, prestations externes	6 800 €		
		Total action	103 212 €		
		TOTAL DÉPENSE AXE 4		255 767 €	TOTAL RECETTE AXE 4
AUTOFINANCEMENT (DOTATION DE BASE)					670 709 €
TOTAL DÉPENSES PA2025			1 091 804 €	TOTAL DES RECETTES PA 2025	1 091 804 €

* Il s'agit du coût prévisionnel hors valorisation de frais de fonctionnement interne. Dans chaque fiche action, un montant forfaitaire correspondant à 20% du coût prévisionnel est ajouté afin d'intégrer ces frais de fonctionnement interne

partie 2

Les fiches actions

13 > 26

AXE A - VALORISER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

- > Fiche A.1 : Conforter et développer l'Observatoire Régional de la Biodiversité et de l'Eau (ORBE) de l'ARB NA
- > Fiche A.2 : Concevoir et administrer des outils de valorisation des données au service de la connaissance et de l'action
- > Fiche A.3 : Connaître et comprendre les problématiques, enjeux, gouvernance de la biodiversité et de l'eau en Nouvelle-Aquitaine
- > Fiche A.4 : Accompagner les politiques publiques sur l'eau et sur la biodiversité
- > Fiche A.5 : SRB - Contribuer et participer à la déclinaison de la Stratégie Régionale Espèces Exotiques Envahissantes (SR EEE)
- > Fiche A.6 : Contribuer au projet VIGIE-LACS : Ecologie des communautés végétales aquatiques des lacs et étangs du littoral aquitain

27 > 35

AXE B - ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION DE L'ACTION PUBLIQUE ET DE PROJETS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

- > Fiche B.1 : Mobiliser les entreprises et aider au montage de projets
- > Fiche B.2 : Mobiliser les collectivités et aider au montage de projets
- > Fiche B.3 : Appuyer l'élaboration de Stratégies Locales pour la Biodiversité
- > Fiche B.4 : Accompagner l'application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

36 > 42

AXE C - COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET MOBILISER TOUS LES PUBLICS

- > Fiche C.1 : Communiquer et développer des nouveaux moyens de communication
- > Fiche C.2 : Développer les relations presse
- > Fiche C.3 : Développer et animer les centres de ressources
- > Fiche C.4 : Organiser des événements ARB NA
- > Fiche C.5 : Renforcer la visibilité de l'ARB NA et sensibiliser le public à la biodiversité.
- > Fiche C.6 : Animer la communication interne

43 > 49

AXE D - CONTRIBUER AUX DYNAMIQUES INNOVANTES ET PROSPECTIVES AUTOUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

- > Fiche D.1 : Réaliser des analyses et des travaux prospectifs dans les domaines de compétences de l'ARB
- > Fiche D.2 : Accompagner des filières économiques sous l'angle de la biodiversité
- > Fiche D.3 : Accompagner à la transition agroécologique de la Nouvelle-Aquitaine
- > Fiche D.4 : Animer et suivre la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)

partie 2

Les fiches actions

Axe A

VALORISER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

IL SE DÉCLINE EN 6 FICHES ACTIONS

Fiche A.1 : Conforter et développer l'Observatoire Régional de la Biodiversité et de l'Eau (ORBE) de l'ARB NA

Fiche A.2 : Concevoir et administrer des outils de valorisation des données au service de la connaissance et de l'action

Fiche A.3 : Connaître et comprendre les problématiques, enjeux, gouvernance de la biodiversité et de l'eau en Nouvelle-Aquitaine

Fiche A.4 : Accompagner les politiques publiques sur l'eau et sur la biodiversité

Fiche A.5 : SRB - Contribuer et participer à la déclinaison de la Stratégie Régionale Espèces Exotiques Envahissantes (SR EEE)

Fiche A.6 : Contribuer au projet VIGIE-LACS : Ecologie des communautés végétales aquatiques des lacs et étangs du littoral aquitain



Fiche n° A.1 : Conforter et développer l'Observatoire Régional de la Biodiversité et de l'Eau (ORBE) de l'ARB NA

PORTAGE

Pôle Observatoire régional de la biodiversité et de l'eau (ORBE)

OBJECTIFS

N°A4 /B15 : Analyser, diffuser et valoriser les données sur la biodiversité
Orientation SRE 4 : Développer et partager la connaissance

PRESENTATION

Afin d'appuyer l'action publique en faveur de la biodiversité et de l'eau, l'ARB NA met à disposition des décideurs, des professionnels, du grand public, à l'échelle régionale voire infrarégionale, une information fiable et claire sur l'état de la biodiversité et l'eau, en rapport avec les évolutions sociétales (telles que la population, le climat...), pour une région à cheval sur 2 districts hydrographiques.

A cette fin, l'ARB NA s'appuie notamment sur une dynamique de réseaux d'acteurs partenaires de l'Observatoire, et aussi sur sa participation à une dynamique de réseaux d'autres observatoires (pour le partage de pratiques, des porter à connaissance multithématiques...) en région et hors région.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

La feuille de route / stratégie de l'ORBE est en cours de réflexion mais n'a pas été rédigée, l'équipe Observatoire ayant été réduite en 2023 (vacance du poste chef de projet de janvier à mai, poste chargé de mission biodiversité à mi-temps de janvier à mai et vacant de juin à fin décembre). Une prestation pour finaliser cette réflexion est envisagée en 2025.

Tenue du 1er comité des partenaires Biodiversité le 5 décembre 2024.

Prochaine Assemblée technique des acteurs de l'eau prévue au 1er semestre 2025.

Enjeux en 2025 :

- **Positionnement de l'Observatoire** de l'ARB NA et de ses actions au sein du paysage d'acteurs biodiversité et eau, les besoins auxquels il peut répondre, ainsi que la plus-value à apporter dans le dialogue des connaissances Eau et Biodiversité
- **Poursuite des dynamiques partenariales** entre producteurs de données, gestionnaires, utilisateurs, observatoires régionaux et réseaux scientifiques : les échanges entre partenaires permettent le partage, la mutualisation de retours d'expériences, l'opérationnalité, la mise en valeur des actions des uns et des autres, et de faire ressortir des idées communes

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Rédiger une stratégie de l'ORBE

L'ARB NA va s'appuyer sur un prestataire afin de recenser des préconisations pour définir le cadre d'action de l'ORBE. Cette prestation se basera sur un cahier des charges rédigé par l'ARB NA en lien avec ses référents institutionnels thématiques et techniques sur l'Observatoire. Elle devra s'appuyer sur une démarche participative de co-construction.

Ce cahier des charges pourra préciser :

- La méthodologie et les structures à consulter (ou non)
- Les résultats à prendre en compte, des sondages en cours autour d'un certain nombre d'outils et publications de l'Observatoire
- Les attentes (préconisations) en terme de :
 - Orientations et cadre général des productions de l'ORBE, en identifiant particulièrement les travaux à la croisée des thématiques « eau » et « biodiversité », rythme des mises à jour, ...
 - Priorités et position de l'ORBE vis-à-vis des nouveaux projets partenariaux (programmes scientifiques, travaux inter-observatoires, ... ?), de sollicitations pour des interventions, ... ;
 - Axes de développement des différentes productions
 - Valorisation des productions de l'ORBE et leur diffusion, communication, en lien avec le pôle Communication de l'ARB.
 - Articulation entre le comité des partenaires « biodiversité », l'assemblée des acteurs de l'eau, et leurs relations fonctionnelles avec l'ORBE

- Nouvelles données à intégrer en priorité dans nos outils et publications

Les référents institutionnels et techniques seront ensuite consultés sur les préconisations proposées par le prestataire, pour se prononcer dessus et décider des suites à donner.

Le CA de l'ARB NA pourra également être impliqué dans la démarche.

Action 2 : Animer la gouvernance de l'ORBE

Le pôle Observatoire de l'ARB NA anime deux groupes de travail (GT) des financeurs – référents techniques thématiques, avec qui il partage et évalue collectivement ses actions menées :

- **Le groupe de travail des financeurs – « Référents Eau »** : il le réunit 2 fois par an pour échanger sur ses actions Eau en cours et les perspectives de travaux, et créer une émulation collective.
- **Le groupe de travail des financeurs – « Référents Biodiversité »** : il le réunit 3 fois par an pour échanger sur ses actions Biodiversité en cours et les perspectives de travaux, les liens avec le SINP, et créer une appropriation collective de ses travaux.

Chacun de ces GT apporte également son regard sur les actualités et besoins liés aux politiques publiques et gouvernance qui leurs sont afférentes (plateforme Eaux Etat-Région, plateforme Biodiversité, ...). Lors de ces GT, l'ARB NA sera vigilante à la cohérence d'ensemble des travaux de l'Observatoire.

Action 3 : Animer les dynamiques de réseaux d'acteurs partenaires de l'ORBE

L'animation du réseau d'acteurs (institutionnels, producteurs, collecteurs, utilisateurs de données) est le socle structurant qui instaure des relations de dialogue et de confiance. Elle permet d'identifier et de disposer de la meilleure connaissance possible sur le qui fait quoi dans les domaines de la biodiversité et de l'eau en Nouvelle-Aquitaine, et sur les manques de connaissances, de partage de données, et comment y répondre. Elle nécessite pour l'ARB NA une technicité tant sur les volets Biodiversité que Eau (reconnue de longue date). Du fait des acteurs, politiques et SI concernés, ces réseaux ont une animation en première approche distincte, en lien avec les compétences et connaissances techniques requises. Néanmoins, la volonté de l'ARB NA est bien de créer également en complément et pas à pas, du liant entre ces thèmes et ces acteurs. Ainsi, au cours de chacune des journées techniques citées ci-dessous pour 2025, un temps sera dédié pour communiquer sur les actions globales de l'ORBE. La stratégie construite en 2025 pour l'ORBE pourra également apporter des propositions sur la manière de créer du liant entre ces réseaux à partir de 2026, sans perdre leur spécialisation.

Tenue de l'Assemblée technique des Acteurs de l'eau

Réunie tous les 12 à 18 mois, elle permet de partager les travaux Eau de l'ARB NA auprès des acteurs, qu'ils en aient connaissance. Elle offre également un temps d'échanges entre acteurs sur leurs travaux, sur des développements de partenariats. Elle met en valeur certaines actions, diffuse la connaissance et crée du lien. Enfin, elle est l'opportunité d'exprimer et d'entendre leurs besoins, qui évoluent dans le temps, pour chercher à adapter au mieux les réponses qui pourraient être apportées. Elle offre ainsi un espace de réflexion collective sur des sujets et actualités sur l'eau, qui contribue à la réflexion sur la position et l'apport de l'ARB/ORBE. Prochaine Assemblée prévue pour le 1er semestre 2025. Un document de valorisation de la journée sera produit comme pour l'édition précédente de novembre 2023.

Animation du Comité des partenaires Biodiversité

Réuni une première fois fin 2024, il rassemble des contributeurs et utilisateurs du volet biodiversité de l'ORBE : Région et autres collectivités locales, OFB, DREAL, pôles thématiques SINP, associations ou fédérations (protection de la nature, éducation à l'environnement, chasse, pêche), entreprises, établissements publics, scientifiques et syndicats socio-professionnels. L'objectif est de faire vivre le Comité des partenaires Biodiversité, en instaurant une journée par an en présentiel, pour communiquer sur nos travaux et créer du lien.

LIVRABLES

- Document de valorisation de l'Assemblée Eau
- Document de valorisation du Comité des partenaires Biodiversité
- Note de préconisations

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

141 113 €
REGION sur projet -AELB-AEAG-Dotation

Un document de valorisation de la journée du 1er Comité sera produit début 2025.

Prochain Comité prévu pour décembre 2025.

Pour ces 2 réseaux, en lien avec le pôle communication, une information régulière des actualités importantes de l'ORBE sera relayée au cours de l'année (3 mails d'informations par an).

Action 4 : Suivre et contribuer aux travaux des partenaires techniques et scientifiques

Du temps de travail est provisionné également pour échanger avec des acteurs (individuels ou tête de réseaux régionaux notamment), au fil des opportunités, pour partager sur nos missions et travaux respectifs, et faire émerger et vivre les partenariats.

En particulier :

- Animer 4 réunions par an avec les pôles du SINP
- Suivre les travaux et échanges dans le cadre du SINP régional et national (ex : finalisation du schéma du SINP régional)
- Participer à des Forums ou rencontres sur l'eau organisés par les Agences de l'eau dans le cadre de la prochaine évaluation des Masses d'eau notamment (mi-parcours des SDAGE)
- Suivre les travaux des autres observatoires de la biodiversité et participer à leurs réflexions communes dans le cadre du Réseau National des Observatoires de Biodiversité
- Echanger avec les autres ARB sur nos Observatoires
- Suivre les projets d'amélioration de connaissances portés par les partenaires, comme les programmes d'études naturalistes ou de cartographie, en vue de les valoriser
- Suivre les travaux de recherche et le développement des réseaux scientifiques régionaux, notamment en lien avec le changement climatique : BIOSENA, FUTURS-ACT, ACCLIMATERRA, Explore 2, etc.
- Suivre des projets ayant trait à la diffusion des connaissances dans le territoire néo-aquitain : réponses aux sollicitations ponctuelles de porteurs de projets, échanges avec des observatoires territoriaux / thématiques, ...

Le temps de suivi administratif des actions de l'Observatoire (suivi des dépenses, planification, rapports d'activités, ...) et d'animation de l'équipe de l'ORBE (créer du sens dans nos missions, du lien, et une identité d'équipe), est également pris en charge financièrement sur cette fiche.

CHEFS DE PROJET ARB NA

Volet Eau et ORBE : Carine FORTIN, Responsable de l'ORBE
Volet Biodiversité : Maëlle SAM YIN YANG, Cheffe de projet biodiversité

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

Eau & Biodiversité : OFB : Émilie BREUGNOT
Eau : DREAL : Claire CASTAGNEDE, REGION : Isabelle LAROCHE, Muriel PASSOUNAUD, AELB : Claire GAGNEUX, AEAG : Marie-Claire DOMONT, CD86 : Vincent BLU, CD79 : Annabelle SALLE
Biodiversité : DREAL : Vincent DORDAIN, Natacha DULKA, Melvin ANDREAZZA-ROBIN, REGION : Joseph SABRA, Anne-Sophie CHAPLAIN

Fiche n° A.2 : Concevoir et administrer des outils de valorisation des données au service de la connaissance et de l'action

PORTAGE

Pôle Observatoire régional de la biodiversité et de l'eau (ORBE)

OBJECTIFS

SRB n°A4 : Analyser, diffuser et valoriser les données sur la biodiversité

SRB n°A3 / B22

Orientation SRE 4 : Développer et partager la connaissance

PRESENTATION

L'Observatoire gère et propose des **outils de traitement et de diffusion de données spatialisées**, permettant :

- de partager et visualiser à un instant t des données sur l'eau traitées à différentes échelles de territoire, dans une région à cheval sur 2 grands districts hydrographiques
- d'aider les acteurs du territoire à **identifier au plus tôt les enjeux locaux de patrimoine naturel et à les prendre en compte** dans la réalisation de leurs projets. En partenariat avec les pôles thématiques du SINP et des structures naturalistes, l'ARB contribue aussi à la valorisation de données à travers la gestion de **portails et applications web**.

L'ARB NA recherche l'automatisation dans la récupération et le traitement des données valorisées dans ses outils : elle s'appuie au maximum quand le service existe sur les API existantes (ex : Hub'Eau, ...), ou travaille avec ses partenaires pour en développer et en rendre accessible (ex : FAUNA, Re-Sources, ...).

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

- Réflexions et sondages en cours sur : Les fiches d'informations intercommunales et « Ma commune », l'outil « Enjeux biodiversité », le géoportail, le BSH NA
- Des résultats de sondage sur le tableau de bord nitrates et le tableau de bord Quantité
- Réflexion en cours sur l'intégration dans nos outils et publications de données issues du WebPDPG régional
- Réorientation de soutiens aux partenaires : arrêt des gestions de boîtes mails et de noms de domaines, arrêt transfert progressif de l'hébergement et de la maintenance de sites web ; concentration sur le soutien à l'hébergement, saisie, gestion, extraction et visualisation de données
- Réception des codes sources de l'outil Biocccitanie, pour définir les travaux sur l'outil Enjeux Biodiversité
- Mise à jour, maintenance et enrichissement des outils d'accès aux données territorialisées et de nos Bases de données (BDD) associées

Enjeux en 2025 :

- **Evaluation de certains outils** pour vérifier l'adéquation avec les besoins, et prévoir leurs révision et adaptation le cas échéant
- Amélioration de la communication sur les outils de l'ORBE, en lien avec le pôle communication
- Le **croisement de données eau, milieux aquatiques et biodiversité**, pour une région à cheval sur 2 grands districts hydrographiques, en s'articulant avec les systèmes d'informations (SIE, SINP...) et API existantes
- **Consolidation et développement de partenariats** permettant de valoriser la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité via les outils de l'ARB tout en contribuant à l'organisation et à l'interopérabilité des bases de données associées
- **Actualisation et enrichissement** des données partagées à travers les différents outils
- La semi-automatisation ou automatisation de calculs et traitements, pour **gagner en réactivité et coller à l'actualité**, et répondre au besoin de transparence sur la situation de l'eau
- Le fort souhait de **poursuivre le partenariat ARP NA-ARB NA**, indiqué dans la convention Région-ARP NA, sur la mise à disposition et la valorisation des données liées à la pêche

ACTIONS EN 2025

Action 1. Proposer des outils de visualisation de données multithématiques à différentes échelles territoriales en Nouvelle-Aquitaine

Ces outils sont alimentés par des données publiques gratuites et en libre accès ou partagées par des partenaires dans le cadre de conventions passées avec l'ARB. En contrepartie, l'ARB assure des services d'ingénierie et de conseil technique (*gestion de bases de données – Action 2 ci-après*).

Il s'agit des outils suivants :

- Le géoportail et l'atlas cartographique pour accéder à de l'information spatialisée, croiser des données dans un périmètre d'étude, faire des analyses diachroniques ou comparer des territoires ;
- Les fiches d'informations intercommunales et « Ma commune » pour accéder à des informations de synthèse, indicateurs, cartes et données à l'échelle d'un EPCI, d'un SCOT ou d'une commune ;

- L'outil « Enjeux biodiversité » pour être alerté sur les possibles enjeux de biodiversité présents dans un périmètre de projet et ainsi faire un état des lieux préliminaire avant une étude d'impact, orienter des mesures d'évitement, etc.

En 2025 il s'agira :

Sous-action 1.1 - Pour l'ensemble des outils :

- Assurer la mise à jour et la maintenance, mettre à jour les données et métadonnées, intégrer de nouveaux contenus (ex. données issues de : hotspots de biodiversité, habitats naturels, patrimoine géologique, état de la ressource en eau), mettre en place des améliorations fonctionnelles (ex. flux de données directs, ergonomie).
- Faciliter l'appropriation et l'utilisation des outils : développer des services autour des outils pour les adapter aux besoins des utilisateurs (Formations ? Webinaires sur des cas d'usage ? Webinaire sur l'utilisation des outils en appui aux SLB ?)

Sous-action 1.2 - Fiches d'informations intercommunales et « Ma commune » :

Analyser les résultats de l'enquête lancée fin 2024 sur leur connaissance, utilisation, les besoins des publics visés (en lien avec le pôle accompagnement et les travaux TEN, SLB notamment et aussi en lien avec les travaux du Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne) et en déduire des pistes d'amélioration pour :

- Contribuer aux diagnostics des collectivités territoriales engagées dans l'élaboration d'une stratégie locale de biodiversité
- Rendre les outils plus visibles et mieux identifiés auprès des utilisateurs cibles

Suivant l'ampleur, mettre en œuvre tout ou partie de ces évolutions en 2025.

Sous-action 1.3 - Outil « Enjeux Biodiversité » :

Sur la base des éléments connus (codes sources) de Biocccitanie fin 2024, il s'agira de :

- De réunir le GT experts afin de lui restituer les résultats de l'enquête lancée fin 2024, et affiner les fonctionnalités souhaitées et attendues de l'outil,
- Présenter le projet en CSRPN pour en informer les membres,
- Lancer les développements de l'outil à l'échelle Nouvelle-Aquitaine et des interfaces avec des bases de données (ex. API en cours de développement par les pôles thématiques SINP),
- Faire connaître l'outil auprès des porteurs de projets et services instructeurs de la région,
- Prévoir l'accompagnement des utilisateurs de l'outil (tutoriel vidéo ?), de développer des services autour de l'outil (formations ? webinaire sur des cas d'usage ?),
- Suivre les échanges également avec la Boîte à Outils Biodiversité (BOB) de PatriNat pour veiller à notre articulation et complémentarité. L'ARB NA est identifiée comme bêta testeur sur le module ESPACES.

Sur certains travaux, la gouvernance du SINP et/ou le CSRPN pourront être consultés pour garantir la pertinence et la cohérence des informations partagées.

Le choix des nouvelles données à intégrer en priorité devrait être proposé dans les préconisations issues de l'Action 1 de la Fiche A.1.

Action 2 : Accompagner la structuration, la circulation et la diffusion de données

Sous-action 2-1 - Aider à la structuration et à la diffusion de données Biodiversité à travers des conventions de partenariats

- Finaliser au besoin si ce n'est déjà fait fin 2024, le transfert des services d'hébergement pour certains partenaires
- Poursuivre les accompagnements à l'hébergement, saisie, gestion, extraction et visualisation de données, en particulier pour les données complémentaires à celles présentes dans le SINP
- Poursuivre les services de conseil technique auprès des partenaires pour améliorer la gestion de données alimentant le SINP et les outils de l'ARB
- Communiquer sur ces travaux « de fond » de l'Observatoire
- Rencontrer les partenaires historiques de l'Observatoire et en particulier dont certains soutiens ont pris fin en 2024, afin de faire un bilan des actions et l'état des besoins. Formaliser un document de synthèse sur les services assurés par l'Observatoire dans le cadre des partenariats et les attentes des partenaires
- Suivre les conventions de partenariat sur le plan administratif, voire établir de nouvelles conventions

Sous-action 2-2: Structurer et partager nos BDD

- Poursuivre l'alimentation et la maintenance de nos BDD stabilisées (débits, piézométries, écoulements, restrictions, barrages, ...), automatisées quand c'est possible, via les BDD nationales (Hydroportail, ...), les API (Hub'Eau, ...) ...
- Maintenir les fiches stations débits et piezo : mise à jour de données pour les courbes enveloppes, débogage, ajout de nouvelles stations suivant les besoins, contrôle des stations police de l'eau et de leurs seuils d'alerte pour la campagne d'étiage 2025, ...
- Réfléchir aux objectifs à se donner sur l'intégration de nouvelles données (en lien avec l'évaluation de l'ORBE)
- Effectuer une veille sur ces questions (suivi de webinaires ...)

A noter que pour les partenaires qui le souhaitent, l'ARBNA peut ouvrir ses BDD via csv ou flux.

L'intérêt est multiple :

- La stabilité des bases de données de l'ARB NA limite pour les partenaires les utilisant les débogages en cas de changements au niveau des bases nationales appelées, ou de modifications des passerelles entre les bases nationales et leurs outils, le temps de développement sur les API existantes (ex : Hub'eau). Gain de temps et continuité de service sont assurés, importants en particulier pour les plateformes de gestion de la ressource en eau en temps réel
- Certains acteurs sont autonomes pour traiter, valoriser les données issues des banques de bassin, mais pas pour les extraire via les API Hub'Eau. Cette compétence de l'ARB NA les intéresse.

Sous-action 2-3 : Conserver les données d'observation et l'expertise des Fédérations de Pêche :

Les données écoulements
L'ARP NA et les FDAAPPMA portent depuis 2006 un observatoire des linéaires d'assecs en Nouvelle-Aquitaine, complémentaire au réseau ONDE de l'OFB. Les campagnes ont lieu tous les 15 jours, à l'étiage, de mi-juin à fin septembre pour les campagnes usuelles. Les données sont utiles à la gestion de la ressource en eau en période d'étiage, et constituent un historique sur l'évolution des niveaux d'eau dans des perspectives d'analyse, de suivi et d'évaluation de l'impact du changement climatique.

L'ARB NA met à disposition de l'ARP NA et des FDAAPPMA, l'outil de saisie permettant de numériser la donnée, et fournit les traitements cartographiques et statistiques associés. L'outil est maintenu, mis à jour et adapté (tranches suivis, fonctionnalités, ergonomie, ...) chaque année suivant les besoins.

L'ARB NA diffuse ces données et résultats (cartes), dans ses outils numériques, ses publications, ses lettres et réseaux sociaux ...

- Les données milieux aquatiques : inventaires, sauvetages et mortalités piscicoles à l'étiage, températures de cours d'eau ...

Mise en œuvre avec l'ARP NA de la valorisation dans les outils ou publications de l'ARB :

- Des données issues du WebPDPG (thermie, inventaires piscicoles),
- De l'expertise des Fédérations de pêche sur les IPR et inventaires piscicoles : notamment pour mieux comprendre et intégrer les évolutions des paramètres biologiques dans l'évaluation d'état des masses d'eau

A noter que l'ARB NA valorise également dans son Géoportail au côté des observations des Fédérations de Pêche et du réseau ONDE, les observations d'écoulement issues d'autres partenaires ou outils : En Quête d'Eau (dont les observations animées par le CD23), EPIDOR, ...

Action 3 : Assurer le suivi de l'évolution de la ressource en eau en temps réel et le partager :

Sous-action 3-1 Organiser l'accès à nos outils de suivi quantité

Le projet initial co-porté ARB NA-DREAL portait sur un outil de suivi journalier ou hebdomadaire des ressources en eau (Tableau de Bord quantité) en complément des bilans mensuels et annuels produits par l'ARB NA, à porter dans le cadre de la réponse au besoin d'information des Préfets coordinateurs de bassin.

Exemple d'apports de l'outil :

- suivis quantité existants et produits par les partenaires (bulletins mensuels, bilans de l'étiage ...)
- état instantané (données en temps réel) de la situation des débits, des nappes, des écoulements par sous-bassin
- traitements annuels et historiques de données : DOE, DCR, assecs (ONDE et Fédé de pêche), piezo, débits ...

Suite au retour sur le sondage lancé à l'été 2024 auprès d'une trentaine de partenaires, et au développement au niveau national de nouveaux outils, il nous semble préférable pour éviter toute redondance d'outils, de ne pas lancer de développements en 2025 sur le projet TB Quantité.

Néanmoins, il nous semble important de mieux valoriser l'ensemble de nos outils et publications existants sur le sujet de suivi quantitatif des ressources en eau. Aussi, l'ARB NA propose pour 2025, en s'appuyant sur son pôle Communication, de retravailler l'accès à ces différents services sur son site internet. Le pôle ORBE restera également en veille et en suivi des projets nationaux en lien avec ce sujet (ex : travaux de la Banque des Territoires – outil Aquasens).

Sous-action 3-2 Tableau de bord qualité : nitrates, pesticides

Suite à l'analyse des résultats du sondage sur l'évolution des besoins quant au Tableau de bord « nitrates » (depuis sa mise en œuvre en 2018) et à un 1er niveau d'échanges avec les référents Eau des financeurs fin 2024, il est prévu de remobiliser

les partenaires (groupe de travail dédié). Il s'agira collectivement d'identifier comment adapter l'outil, et comment, pour quel public, en veillant à sa complémentarité, son articulation et sa plus-value par rapport à l'existant. La réflexion du groupe de travail portera également sur les besoins d'un volet pesticides ou autres données, et le liant et l'interopérabilité avec les autres outils de l'ARB NA (par exemple les travaux pour Re-Sources – Fiche action B.1.3).

L'objectif 2025 sera ainsi de définir et dimensionner sur la base des échanges en GT, les propositions d'évolution de l'outil, pour une potentielle mise en œuvre en 2026, suivant les choix retenus par les financeurs et la gouvernance de l'ARB NA.

L'intervention technique sur l'outil portera sur de la maintenance (Mise à jour des données 1 fois par an et débogage éventuel le cas échéant).

Sous-action 3-3 : Bulletins de situation hydrologique (BSH) mensuels

En 2025, le BSH NA sera édité tous les mois en PDF en partenariat avec la DREAL (ce bulletin conjoint apporte une information détaillée, en parallèle du bulletin de la DREAL à destination des Préfets).

Les résultats du sondage lancé fin 2024 seront analysés et des pistes d'évolution préconisées.

Suivant l'ampleur et la faisabilité, des évolutions pourront être intégrées à partir de 2025.

Cette action comprend aussi les réponses aux médias locaux sur des éléments commentés de situation de la ressource en eau.

INCERTITUDES (OU « RISQUES » ?) :

- Sur le niveau de mise à disposition et de ré-utilisation possible des codes sources de l'outil Biocittanie fin 2024
- Sur l'avancée de du webPDPG régional, et de l'utilisation et la valorisation techniques possibles des données entre nos outils
- Sur les choix qui seront faits fin 2024 sur les suites à donner et leurs ambitions, pour les Tableaux de bord qualité et quantité, le BSH

LIVRABLES

- Outil enjeux biodiversité
- 12 BSH

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

149 662 €
REGION sur projet – AELB-AEAG-DREAL-Dotation

CHEFS DE PROJET ARB NA

Action 1 (Maëlle SAM YIN YANG/Arnaud VAUDELET), Action 2.1 (Maëlle SAM YIN YANG), Action 2.2 (Frédéric MONTIGNY), Action 2.3 (Carine FORTIN/Arnaud VAUDELET), Action 3.1 (Amandine RIBREAU), Action 3.2 (Frédéric MONTIGNY), Action 3.3 (Carine FORTIN)

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

Eau & Biodiversité : OFB : Émilie BREUGNOT
Eau : DREAL : Claire CASTAGNEDE, REGION : Isabelle LAROCHE, Muriel PASSOUNAUD, AELB : Claire GAGNEUX, AEAG : Marie-Claire DOMONT, CD86 : Vincent BLU, CD79 : Annabelle SALLE
Biodiversité : DREAL : Vincent DORDAIN, Natacha DULKA, Melvin ANDREAZZA-ROBIN, REGION : Joseph SABRA, Anne-Sophie CHAPLAIN

Fiche n° A.3 : Connaître et comprendre les problématiques, enjeux, gouvernance de la biodiversité et de l'eau en Nouvelle-Aquitaine

PORTAGE

Pôle Observatoire régional de la biodiversité et de l'eau (ORBE)

OBJECTIFS

Orientation SRE 4 : Développer et partager la connaissance
SRB n°A2 / A4

PRESENTATION

Dans un contexte de changement climatique, l'ORBE à travers ses publications, fournit des éléments d'explication et de compréhension sur la situation de la biodiversité, de l'eau et des milieux aquatiques et leur évolution, sur l'organisation de leur gouvernance, leurs usages, dans une région à cheval sur 2 districts hydrographiques. Au côté des outils numériques, ces publications permettent un apport des connaissances nécessaires pour comprendre et se forger un avis.

L'ORBE valorise ainsi certains éléments du diagnostic de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (socle de la SRB), tout en y intégrant les connaissances les plus récentes (résultats de programmes d'études régionaux, scientifiques, etc.).

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

- Mise à jour des contenus du panorama des acteurs de l'eau – relectures en cours
- Échanges avec les pôles SINP sur les besoins d'explicitier le parcours de la donnée biodiversité
- Saisie d'indicateurs de suivi de la SRB dans l'outil dédié par les pilotes d'actions (cf. fiche B-1-3)
- Tenue du GT pour la version 2023-2024 du bilan quantité fin 2024. Les données sont en train d'être rassemblées et traitées. Validation du format d'une synthèse communicante fin 2024.
- Définition du calendrier de travail pour réunir le GT dédié et mettre à jour le Bilan qualité avec notamment les nouvelles données d'évaluation des masses d'eau (sortie publication pour début 2026)

Enjeux en 2025 :

- Finaliser les panoramas acteurs engagés fin 2024
- Améliorer la diffusion et la communication sur les publications de l'ORBE, en lien avec le pôle communication
- Avoir une meilleure connaissance des écosystèmes, de leur état et de leur fonctionnement, des services écosystémiques qu'ils rendent, des pressions qu'ils subissent, qui sont des informations incontournables pour :
 - la conception et la priorisation des politiques publiques
 - les porteurs de projets, pour les diagnostics d'enjeux de territoires
 - la sensibilisation de tous les publics : l'idée est de « mieux connaître pour mieux protéger »

ACTIONS EN 2025

L'Observatoire produit 5 types de publications apportant des éclairages thématiques et des éléments d'analyse à l'échelle régionale :

- la collection des Panoramas (sur les espèces, les milieux, les pressions, les acteurs) : qui vulgarise les enjeux régionaux de biodiversité et de l'eau, de façon illustrée, pour donner des clés de lecture de l'action publique ou privée
- les chiffres clés (sur l'eau actuellement, qui donne une vision de l'eau en Nouvelle-Aquitaine, tant dans sa dimension écosystème que ressource, à travers chiffres clés, photos, cartes et illustrations)
- les documents techniques thématiques comme les Bilans annuels ou pluriannuels Quantité et Qualité de l'eau
- des contenus pour :
 - des zooms sur des sujets d'actualité
 - des supports de communication : par exemple il a créé ceux de 13 kakémonos sur les grands types de milieux, l'évolution de l'occupation du sol, les zonages d'inventaires et les zonages de protection, les prélèvements en eau, ...

Pour ses panoramas et ses documents techniques notamment, l'Observatoire s'appuie sur l'expertise et le volontariat des partenaires, via des groupes de travail pour la mise à disposition de données, la rédaction, la relecture... En fonction des thématiques abordées, le CSRPN pourra être amené à rendre un avis sur certaines productions.

Action 1 : Enrichir la collection des panoramas

Sous-action 1-1 : Finaliser et diffuser la mise à jour du Panorama des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques en Nouvelle-Aquitaine

Publié en 2019, le panorama des acteurs de l'eau présente et explique « qui fait quoi » dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, sur quelle thématique et dans quel territoire, les actions menées, les outils de planification et de programmation. Il avait notamment été décliné par le Département de la Vienne sur son territoire dans le cadre du Schéma départemental de l'eau (SDE86) co-porté Etat-Région. Ses contenus fin 2024 ont été mis à jour. Des relectures sont en cours et seront intégrées début 2025. Puis le document sera mis en forme (pour correspondre au graphisme de la collection) et publié.

La communication sur son existence sera menée.

Relecture par les référents institutionnels thématiques sur l'eau a minima.

Sous-action 1-2 : Produire un panorama sur les acteurs de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

Le plan de la publication a été conçu en 2024.

Sa rédaction et sa mise en forme seront réalisées en 2025, ainsi que sa communication /diffusion. Le qui fait quoi, où et comment en stratégie/planification/action, seront notamment abordés. Le document sera étayé de schémas et cartographies.

Groupe de relecteurs à définir, a minima les référents institutionnels thématiques sur la biodiversité et les pôles SINP.

La production de ces 2 documents contribuera par ailleurs à la réflexion autour d'une potentielle publication croisée sur les acteurs biodiversité et eau en Nouvelle-Aquitaine.

Action 2 : Produire un document de valorisation des indicateurs de suivi de la SRB

En lien avec le chargé de mission stratégie, l'Observatoire posera les bases d'un document de valorisation des indicateurs de suivi de la SRB. Le choix des indicateurs, le pas de temps d'actualisation du document, etc. seront définis en lien avec les pilotes de la SRB. Suivant les indicateurs choisis, l'Observatoire pourra réunir un GT Indicateurs régional plus élargi pour la conception de ce document. Production prévue début 2026 pour s'assurer du remplissage des indicateurs par les pilotes de fiches actions en 2025.

En parallèle, l'Observatoire mènera une réflexion sur la pertinence de production d'un document « chiffres clés » axé sur une entrée « biodiversité », ou sur l'Indice Région Vivante (IRV). Dans ce cadre, il mènera un benchmark de ce qui existe, liste de propositions, etc. Un GT pourra être mobilisé pour partager les idées (soit concomitant à la production liée à la SRB, soit en parallèle).

Action 3 : Produire des documents techniques thématiques :

Sous-action 3-1 : Rédiger et diffuser des supports expliquant le parcours de la donnée biodiversité

Afin d'améliorer la compréhension sur le partage et la diffusion des données de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine et accompagner les acteurs dans l'alimentation du SINP et l'utilisation des outils régionaux, l'ORBE, en partenariat avec les pôles SINP, produira des supports (vidéos, livrets) pour expliquer où et comment partager la donnée dans le SINP, puis le parcours de la donnée jusqu'à sa valorisation par l'Observatoire de l'ARB NA.

Les vidéos (pourquoi partager la donnée, devenir des données une fois transmises au SINP régional) auraient pour public cible « tout public ».

Le livret (comment partager ses données, intérêt et complémentarité des outils régionaux par rapport aux outils nationaux, démarche à suivre, conseils, liens utiles) serait destiné aux services techniques des collectivités/porteurs d'ABC en priorité.

En 2025, la priorité sera mise sur la production d'un premier livret avec les pôles SINP.

Sous-action Action 3-2 : Produire les bilans annuels et pluriannuels de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Ces publications s'appuient sur 2 groupes de travail collaboratifs (composition évolutive, initiée avec Région, DREAL, OFB, Agences de l'eau, BRGM, Météo France, Acclimaterra, ARP NA, ARS, Ifremer, GIP Littoral ...) pour travailler sur les plans, contenus, fréquence de mise à jour, accéder aux données et informations, valider l'ensemble.

INCERTITUDES (OU « RISQUES » ?) :

- Sur l'avancée exacte des travaux pour le bilan quantité, et le panorama des acteurs de l'eau compte-tenu de la disponibilité des salariés fin 2024
- Sur les orientations précises qui seront données pour la mise à jour du bilan qualité

LIVRABLES

- Un panorama des acteurs biodiversité
- Un panorama des acteurs eau
- Une ébauche de document de valorisation des indicateurs de la SRB
- Un document sur le circuit de la donnée
- Le bilan quantité 2023-2024 & sa synthèse communicante
- Le moule de la synthèse communicante du bilan qualité

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

82 744 €

REGION sur projet – AELB AEAG – DREAL - Dotation

Elles concernent les eaux superficielles, souterraines, les milieux aquatiques, les eaux littorales. L'évolution de la situation par rapport aux années précédentes est analysée, tout en rappelant des éléments de contexte vis-à-vis des pressions exercées, voire de la gestion appliquée ; le bilan qualité reprend également les résultats de l'évaluation des masses d'eau ; il vise à qualifier la donnée, la rendre pédagogique.

Rédiger et diffuser le Bilan quantitatif des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine – Année hydrologique 2023-2024

Il s'agira de :

- Poursuivre et finaliser le traitement des données 2023-2024 et entamer le traitement de données du bilan 2024-2025. Certaines de ces données (comme les prélèvements, cartes annuelles ONDE, restrictions, ...) sont également utiles et exploitées dans d'autres outils ou publications de l'ARB NA : indicateurs, Géoportail, tableaux de bord ...
- Mettre à jour les contenus et enrichissements (notamment avec les actualités locales et sur la partie « conséquences sur les milieux et les usages »).
- Diffuser le bilan
- Réaliser et diffuser sa « synthèse communicante » dont le format a été validé en 2024.

Mettre à jour le Bilan qualité et préparer sa diffusion

Le groupe de travail dédié a validé une mise à jour tous les 3 ans du bilan « qualité », dont le 1er a été diffusé début 2022, compte tenu du traitement complexe et de la disponibilité des données.

Une mise à jour du document sera engagée en 2025, en parallèle de la mise à disposition des prochaines données masses d'eau. En effet les données masses d'eau ne seraient disponibles qu'ultérieurement, le prochain état des lieux Loire-Bretagne par exemple devant être validé fin 2025 pour une diffusion en 2026.

Le groupe de travail sera réuni afin de relever ses orientations sur les propositions d'évolution des contenus et la mise à jour de retours d'expériences, ainsi que sur la forme de la mise à jour : nouvelle édition du document (2026 sans doute pour attendre la sortie officielle des données masses d'eau) ou document annexe en 2026.

Une synthèse communicante sera également pensée et conçue comme pour le bilan quantité, reproductible ensuite lors des mises à jour du document.

Action 4 : Produire et mettre à jour des contenus pour les supports de communication

En lien avec les besoins identifiés par le pôle communication, l'Observatoire pourra lui produire 1 nouveau contenu et mettre à jour les contenus de 3 kakémonos existants.

CHEFS DE PROJET ARB NA

Volet Biodiversité : Maëlle SAM YIN YANG, Cheffe de projet biodiversité (Action 1-2, Action 2, Action 3-1 et Action 4)

Volet Eau : Carine FORTIN, responsable de l'ORBE

Action 1-1 (Amandine RIBREAU), Action 3-2 (Frédéric MONTIGNY)

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

Eau & Biodiversité : OFB : Émilie BREUGNOT

Eau : DREAL : Claire CASTAGNEDE, REGION : Isabelle

LAROCHE, Muriel PASSOUNAUD, AELB : Claire GAGNEUX,

AEAG : Marie-Claire DOMONT, CD86 : Vincent BLU, CD79 :

Annabelle SALLE

Biodiversité : DREAL : Vincent DORDAIN, Natacha DULKA,

Melvin ANDREAZZA-ROBIN, REGION : Joseph SABRA, Anne-

Sophie CHAPLAIN

Fiche n° A.4 : Accompagner les politiques publiques sur l'eau et sur la biodiversité

PORTAGE

Pôle Observatoire régional de la biodiversité et de l'eau (ORBE)

OBJECTIFS

Orientation SRE 1 : Accompagner les changements de pratiques et l'innovation // 1. Préserver la ressource des captages d'eau potable : le programme Re-Sources
Orientation SRE 4 : Développer et partager la connaissance
SRB n°A2 / A4 / E49

PRESENTATION

Depuis plusieurs années l'ARB NA met ses savoir-faire techniques et méthodologiques (BDD, indicateurs, observatoire, ...) au service des collectivités, pour les accompagner dans la mise en place d'outils (semi) automatisés de traitement des données et de calcul d'indicateurs de suivi et d'évaluation de leurs politiques publiques, ainsi que leur valorisation, en vue de leur communication aux élus et au citoyen.

Les développements réalisés sur ces outils sont « mutualisés avec », et bénéficient des développements et traitements réalisés dans d'autres dossiers de l'ARB NA.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

- Le tableau de bord de suivi des indicateurs des politiques régionales (biodiversité, eau et EEE) est fonctionnel :
 - Des tests utilisateurs ont eu lieu pour la saisie des indicateurs SRB
 - Les 13 indicateurs prioritaires SRE sont saisis, 8 sont finalisés et fonctionnels
 - Des premiers indicateurs liés la SREEE seront renseignés
- La synthèse Re-Sources à « TO » de la convention est produite
- 2 Départements accompagnés (86, 79), report de la réunion dédiée avec les services « eau » des 12 Départements de Nouvelle-Aquitaine.

Enjeux en 2025 :

- La poursuite du développement et de l'alimentation du Tableau de Bord « indicateurs » afin de faciliter l'accès à des données et informations objectives pour le suivi des actions et l'évaluation de politiques publiques régionales (SRB, SRE, SREEE). Optimiser le processus de production et d'actualisation des indicateurs.
- La complémentarité et l'articulation avec les travaux de la plateforme eau Etat-Région-Agences de l'eau
- La portée régionale des accompagnements techniques aux Départements sur leurs Observatoires de l'eau : esprit de partage de retours d'expériences et de plus-value (méthodologie et outils), voire de reproductibilité des outils
- L'amélioration de la communication sur ces accompagnements, en lien avec le pôle communication

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Accompagner le suivi d'indicateurs de politiques régionales liées à la biodiversité et à l'eau

L'outil « indicateurs » (tableaux de bord en ligne) est un « outil métier », qui permet à des publics techniques de saisir et d'accéder à des indicateurs régionaux de suivi des politiques publiques (SRE, SRB, SREEE).

Sous-Action 1.1 Poursuivre le développement de fonctionnalités sur l'outil « indicateurs »

Des besoins de développements sont d'ores et déjà identifiés (non exhaustifs et sans ordre de priorité), qui pourront être croisés avec les retours des tests utilisateurs fin 2024 :

- Fonctions automatisées comme la visualisation et l'export de graphiques en lien avec l'indicateur saisi
- Importer des fichiers extérieurs, via un fichier excel ou csv
- Exporter des données saisies au format csv
- Possibilité de dupliquer un indicateur existant
- Développer une API entre l'outil et le site de l'ARB NA afin d'alimenter de manière automatique la page « indicateurs » de l'ARB NA (voire la page SRB). Actuellement l'outil permet uniquement de générer une url sur un chiffre clé mis en avant lors de la saisie
- Module de gestion des historiques des fiches indicateur : avoir un répertoire de sauvegarde des historiques afin de sauvegarder une saisie précédente avant modifications

Sous-Action 1.2 Suivre les indicateurs de la SRB et de la SREEE

- Poursuivre la saisie des indicateurs de suivi de la SRB dans l'outil : création de fichiers standards pour chaque indicateur, saisie des données. Sont concernés ici les indicateurs d'état / suivi de la situation de la biodiversité dans le cadre de la

SRB et qui ne sont pas saisis par les pilotes externes de fiches actions.

- Accompagner les pilotes externes de fiches action SRB dans la saisie de leurs indicateurs (« hotline ») : par exemple recherche de données, assistance technique (gestion de compte, bugs de connexion, difficultés pour éditer des indicateurs, ...)
- Renseigner les indicateurs de la SREEE pour l'année 2024
- Valoriser les chiffres clés des indicateurs de suivi de la SRB et de la SREEE (pour ceux qui sont publics) sur la page « indicateurs » de l'ARB NA, à partir de l'URL générée dans l'outil.

Sous Action 1.3 Accompagner la Région sur les données de suivi de ses politiques Eau, Milieux Aquatiques et Zones Humides

L'ARB NA développe pour le service Eau de la Région le volet SRE de l'outil de saisie/visualisation des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de politiques régionale, et en renseigne annuellement certains (chiffres clés, histogrammes, cartes). Ces indicateurs ont été définis en 2022 avec le service eau.

En particulier en 2025 :

- Calcul annuel des indicateurs et cartes associées ciblés pour l'ARB
- Finalisation du développement des 5 derniers fiches indicateurs « SRE » dans l'outil partagé. Sont visées : 1 Quantité (en lien avec le service Eau), 1 Milieux (en lien avec le service Eau), 1 Qualité (Re-Sources), 2 Transverses
- Présentation de l'outil aux chargés de mission du service Eau de la Région et accompagnement pour veiller à son appropriation

Autres en 2025 :

- Sollicitation par la plateforme eau Etat-Région-Agences de l'eau pour l'appuyer sur son travail sur ses indicateurs. Il s'agira par exemple de participer à des groupes de travail de la plateforme dédiés à ce sujet.
- Potentiel appui au service eau sur la réflexion autour d'autres indicateurs sur la sécheresse (en lien avec la DATAR)

Action 2 : Accompagner la cellule régionale du programme Re-Sources

En accord avec la cellule, les travaux s'inscrivent dans la continuité des années précédentes et font l'objet de points réguliers en cours d'année :

- Réalisation d'un format allégé et communicant de la synthèse à « T0 » réalisée en 2024 sur l'état des lieux au démarrage de la nouvelle convention cadre 2023-2028. Rappel : cette synthèse est à réaliser tous les 3 ans (en début de convention et à mi-convention)
- Présentation des résultats de la synthèse à « T0 » lors de la conférence régionale Re-Sources qui devrait avoir lieu au 1er trimestre 2025
- Participation de l'ARB NA au groupe de travail qualité organisé par la cellule avec les animateurs Re-Sources
- Mise à jour (données, nouveaux bassins engagés dans la démarche, ...) et maintenance des outils :
- Valorisation des données nitrates et pesticides par captage
- Outil d'évolution des ventes de produits phytopharmaceutiques (données BNV-D au code postal de l'acheteur)
- Volet Communication :
 - Maintenance du site Re-Sources.
 - Retour expériences (RETEX) : relai/mise en ligne des fiches produites par la cellule dans le Centre de Ressources de l'ARB NA

Action 3 : Accompagner les Départements et partager leurs expériences sur leurs démarches d'Observatoire

En particulier l'ARB NA accompagne le Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne (SDE86) co-piloté CD86/DDT86, sur la production de fiches selon différentes entrées territoriales et thématiques (masses d'eau, fiche assainissement, eau potable ...) et la fourniture d'outils de saisie et de valorisation des indicateurs au sein de l'Observatoire du SDE. Les remontées d'informations ainsi structurées présentent un intérêt pour l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la DDT86 quant à leur apport dans le cadre de l'évaluation du bon état des masses d'eau au sens de la DCE, et le PAOT (Programme d'Actions Opérationnel Territorialisé : feuille de route des services de l'Etat pour mettre en œuvre le SDAGE à l'échelle départementale), et la reproductibilité des outils sur d'autres territoires. L'ARB NA accompagne également le SDE86 sur des liens avec les données Biodiversité.

Au-delà, afin de connaître l'existant et les projets en cours, et de partager mutuellement sur ces démarches (pourquoi, comment, pour répondre à quels objectifs, avec quels moyens, quelles contraintes, solutions, quelles spécificités ou originalités dans les démarches, etc.), l'ARB NA propose de réunir en 2025 les services « eau » des Départements.

Ce 1er temps de travail collectif vise à ce que chacun apporte sa plus-value aux autres démarches. Il pourrait ultérieurement déboucher suivant les volontés, sur d'autres temps d'échanges annuels, une valorisation des échanges via l'ARB NA et ses outils, etc. Il permet enfin d'ajouter une dimension amont/aval à ces démarches départementales. A l'inverse, la déclinaison d'indicateurs régionaux (eau et biodiversité) à l'échelle départementale peut intéresser les Départements.

Un autre objectif à plus long terme serait, suivant les possibilités, la valorisation de certains d'indicateurs départementaux communs à une échelle régionale.

LIVRABLES

- Outil indicateurs
- Format allégé de la synthèse Re-Sources à T0

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

79 919€

REGION sur projet – AELB – AEAG – CD79 – CD86 - Dotation

CHEFS DE PROJET ARB NA

Carine FORTIN, responsable de l'ORBE

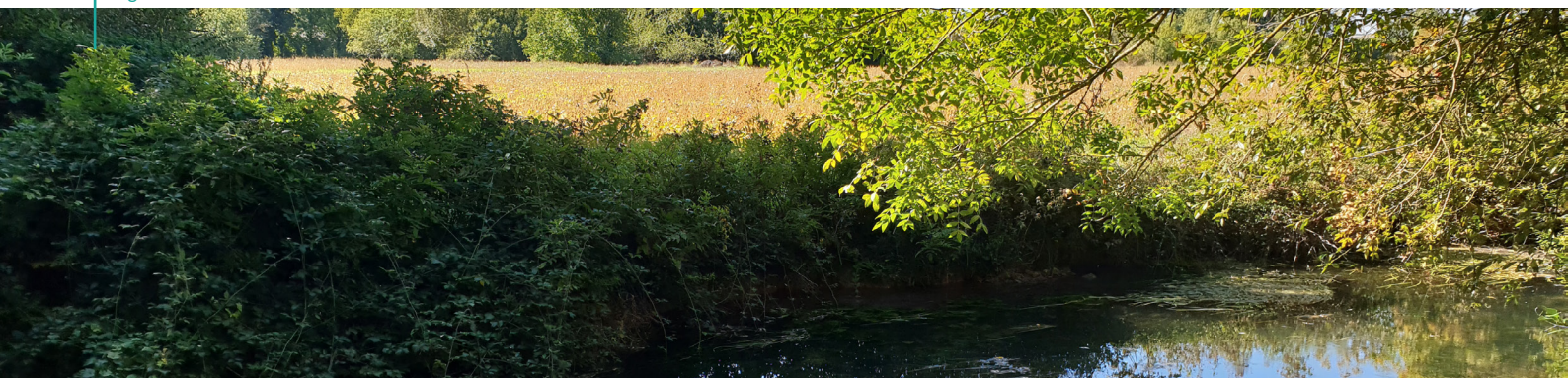
Action 1 (Carine FORTIN / Maëlle SAM YIN YANG), Action 2 (Frédéric MONTIGNY), Action 3 (Carine FORTIN/Amandine RIBREAU)

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

Eau & Biodiversité : OFB : Émilie BREUGNOT

Eau : DREAL : Claire CASTAGNEDE, REGION : Isabelle LAROCHE, Muriel PASSOUNAUD, Damien LADIRE (Re-Sources), AELB : Claire GAGNEUX, AEAG : Marie-Claire DOMONT, CD86 : Vincent BLU, CD79 : Annabelle SALLE

Biodiversité : DREAL : Vincent DORDAIN, Natacha DULKA, Melvin ANDREAZZA-ROBIN, REGION : Joseph SABRA, Anne-Sophie CHAPLAIN



Fiche n° A.5 : SRB - Contribuer et participer à la déclinaison de la Stratégie Régionale Espèces Exotiques Envahissantes (SR EEE)

PORTAGE

Pôle Observatoire régional de la biodiversité et de l'eau (ORBE)

OBJECTIFS

SRB n°A14 : Mettre en œuvre la Stratégie Régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes
SRB n°A4 / B15 / D36

PRESENTATION

La SREEE, élaborée par la Région et l'Etat en Nouvelle-Aquitaine en déclinaison de la SRB, a pour finalité de protéger les écosystèmes marins, dulçaquicoles et terrestres, ainsi que les espèces animales et végétales qu'ils hébergent, des risques et des effets associés aux invasions biologiques. Elle est composée de 24 fiches dont l'une prévoit de fédérer des acteurs de la Nouvelle-Aquitaine, en créant un réseau d'échanges et de partage des connaissances et d'outils de prévention de l'introduction et de la propagation de l'ensemble des EEE (faune, flore, fonge, micro-organismes), sur tout type de milieux (terrestres et aquatiques (eau douce, milieu marin), sur le territoire néo-aquitain.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

Action 1 : recensement des réseaux de veille existants, état des lieux des acteurs (avec alimentation d'un répertoire d'acteurs en ligne), recensement des programmes de recherche dont le suivi plus poussé et la valorisation de certains (Vigie-Lacs, INRAE, EICAT, etc.).

Action 2 : apports de réponses à des demandes ponctuelles sur la gestion d'EEE, valorisation de retours d'expériences de gestion dans le site portail

Action 3 : 1 portail régional développé et ses outils (mise en ligne prévue au dernier trimestre 2024), communication autour de différentes actions en NA, tenue de stands

Action 4 : 1 SREEE finalisée et mise en forme, 1 feuille de route 2024-2025 définie, 1 webinaire de lancement de la SREEE, 1 (à 2) réunion de cellule du REEENA organisée, 1 groupe de travail SRB organisé, 2 participations aux réunions nationales des animateurs EEE

Enjeux en 2025 :

- La poursuite de la mise en synergie des démarches existantes sur les EEE sur les territoires néo-aquitains pour partager des expériences et connaissances entre acteurs
- Le partage et la consolidation à l'échelle régionale des données et indicateurs issus des politiques publiques
- L'accès aux informations et aux connaissances sur les EEE pour aboutir à une vision globale régionale de la problématique, grâce à la mise en ligne d'un portail d'informations pour tous
- Le lancement de la dynamique de réseau autour du REEENA
- La sensibilisation de tous les publics à la problématique des EEE
- La réalisation d'un premier bilan des actions mises en œuvre dans le cadre de la stratégie régionale et la préparation de la feuille de route 2026-2027

ACTIONS EN 2025

Le report de la parution de la SREEE à la fin de l'année 2024 a engendré un décalage dans le temps de certaines actions prévues initialement en 2024. Ainsi, l'année 2025 verra le lancement opérationnel de la SREEE et de son réseau d'acteurs avec la mise en place de nouvelles actions (événement régional, etc.) et le prolongement d'actions déjà existantes qui seront suivies dans le cadre de la SREEE. Les actions suivantes de la SREEE seront déclinées par l'ARBNA :

Action n°1 : Améliorer et mutualiser les connaissances sur les EEE

Participer à l'organisation et à la structuration d'un réseau de veille (Axe I – Action 2.2)

- Compléter le recensement des réseaux de veille existants débuté en 2024, des acteurs qu'ils mobilisent et leur fonctionnement, leurs champs d'actions (EEE suivies).
- Relever les milieux, groupes d'EEE ou territoires non couverts actuellement par un réseau de veille afin d'identifier de nouveaux acteurs à mobiliser pour les observations de terrain et les validations de données.
- Commencer à définir l'organisation du réseau de veille régional et les schémas de circulation des données aux échelles pertinentes conformément à la feuille de route 2024-2025.

Structurer et gérer les informations relatives aux EEE (Axe I – Action 3.1)

- Suivre l'avancée des travaux à l'échelle nationale sur la structuration d'un SIEEE. Etudier en lien avec les pôles faune

et flore du SINP, les possibilités de le déployer à l'échelle régionale selon l'état d'avancement.

- Le cas échéant, en collaboration avec les pôles faune et flore du SINP (gérés par Fauna et les CBN qui ont été retenus comme pilotes de l'action avec l'ARBNA), poursuivre l'organisation définie en 2023 pour alimenter le SINP.
- Garantir l'interopérabilité des plateformes du SINP régional avec le portail régional de ressources EEE en Nouvelle-Aquitaine créé en 2024.

Soutenir les programmes de recherche (Axe I – Action 3.2)

- Poursuivre le recensement des programmes de recherche actuellement mis en œuvre sur la région, mettre à jour la base de données associée et la diffuser.
- Poursuivre le suivi de programmes de recherche dans lesquels l'ARBNA est impliquée depuis plusieurs années (INRAE à Saint Laurent de la Prée, Vigie-Lacs, EICAT, etc.) et valoriser les travaux (REX, site internet, synthèse, etc.) pour renforcer le lien entre le monde scientifique et les autres acteurs en particulier les gestionnaires.
- En lien avec BIOSENA, identifier les structures de recherche travaillant ou susceptibles de s'engager sur des travaux relatifs aux EEE

Action n°2 : Gérer les espèces et restaurer les écosystèmes

Identifier des mécanismes de financement en vue de l'alimentation de fonds d'intervention d'urgence (Axe II – Action 5.2)

- Recenser les dispositifs financiers mobilisables aux niveaux européen, national, régional, départemental, par bassin versant, etc. En particulier pour l'ARBNA, il s'agira de définir les modalités de recensement, de centralisation et de partage

Restaurer les écosystèmes dégradés (Axe II – Action 6.2)

- Promouvoir et diffuser les méthodes de restauration et de gestion adaptées aux EEE et valoriser les retours d'expériences dans le site portail.

Répondre aux demandes ponctuelles liées à la connaissance (action n°1) et à la gestion (action n°2)

En tant qu'animateur du REEENA, les sollicitations de l'ARBNA vont être nombreuses et croître au fur et à mesure de la communication autour de la stratégie et du réseau d'acteurs. Dans ce rôle, l'ARBNA peut :

- Répondre aux demandes ponctuelles si elle en a les capacités et les connaissances (en particulier lorsqu'il s'agit de demandes généralistes)
- Mobiliser les acteurs spécifiques du réseau susceptibles d'y répondre au mieux
- Organiser une réunion de travail selon la nature de la demande et son envergure
- Suivre la demande dans le temps, la valoriser, communiquer dessus, etc.

Participer à des réunions et des webinaires liés à la connaissance (action n°1) et à la gestion (action n°2) pour suivre l'actualité dédiée aux EEE, et approfondir les connaissances des agents en charge du suivi de la thématique (auto-formation en continu).

Action n°3 : Communiquer et sensibiliser (Axe 3)

Créer un portail régional de ressources EEE (Axe III – Action 7.1) ARBNA pilote de l'action

- Alimenter le site (toutes les parties n'auront pas été développées en 2024), mettre à jour des actualités,
- Mettre à jour les outils (annuaire des acteurs, retours d'expériences),
- Organiser la communication et la promotion du site.

Elaborer des campagnes d'information et de sensibilisation (Axe III – Action 8.1)

- Evaluer les besoins en outils en fonction de l'existant
- Proposer une stratégie de communication en collaboration avec les pilotes de l'action
- Proposer/réaliser des plaquettes de communication ou publications (les principales EEE de Nouvelle-Aquitaine, documents sur les espèces émergentes à surveiller, etc.)

Soutenir et développer les démarches participatives (Axe III – Action 8.2)

- Recenser les démarches participatives dédiées aux EEE
- Evaluer les démarches existantes en Nouvelle-Aquitaine (fiche de synthèse, tableur, etc.)

Organiser des événements d'informations et de sensibilisation (Axe III – Action 8.3)

- Définir une stratégie de communication
- Organiser un événement régional : préparation, tenue, compte-rendu, valorisation des informations recueillies au cours de l'événement

Organiser des formations et des journées techniques (Axe III – Action 8.4) - Action reportée du programme 2024

- Mettre à jour l'état des lieux des formations déjà réalisées
- Recenser les besoins en matière de formation (sondage en ligne à réaliser auprès des acteurs par exemple)
- Proposer une nouvelle offre de formations en Nouvelle-Aquitaine (selon les besoins recueillis)
- Selon les opportunités, co-organiser des événements dédiés aux EEE : appui à la préparation, la logistique, la communication, etc.

Action n°4 : Gouvernance (axe 4)

Structurer et animer un réseau régional d'acteurs (Axe IV – Action 9.1) – ARBNA pilote de l'action

- Décliner ce qui est précisé dans la fiche action de la stratégie dont notamment gérer, administrer et animer le réseau (organisation de réunions, demandes d'adhésion, répondre aux sollicitations, réflexions à mener sur des sujets particuliers ...)

- **Animation régionale** : réunion de la cellule d'animation ; courriel régulier d'informations, vie du réseau ; échanges avec des nouveaux acteurs ; demandes ponctuelles du réseau ; mettre en lumière les acteurs/actions

- **Animation extra-régionale** : réunions du GT EEE Loire-Bretagne ; réunions du groupe national des animateurs (animé par la FCEN) ; réunions du REST - CDR EEE. Il s'agira également d'effectuer une veille et de s'informer sur les démarches en cours dans les autres régions.

Participer au pilotage et à la coordination de la stratégie (Axe IV – Action 9.2), ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie (Axe IV – Action 9.3)

En tant que membre du comité de pilotage du REEENA, l'ARBNA participe au pilotage et à la coordination des actions mises en œuvre dans le cadre de la SREEE, ainsi que son suivi et son évaluation. Elle pourra être force de proposition pour fournir des outils fonctionnels visant à suivre facilement l'avancée de l'ensemble des réalisations et le suivi des indicateurs/livrables définis dans la stratégie.

Il s'agira en particulier de :

- Suivre la feuille de route et le lancement des actions prioritaires
- Organiser un comité de pilotage : préparation, tenue, compte-rendu
- Trier les 150 indicateurs de la SREEE pour optimiser le renseignement et le suivi dans l'outil dédié (saisie des indicateurs dans l'outil dédié prise en charge dans la Fiche B-1-3)
- Réaliser un bilan annuel des actions de la stratégie pour l'année 2024

De manière transversale, au travers des actions proposées ci-dessus, il conviendra pour l'ARBNA de superviser et animer le montage de projet, mobiliser les agents qui réalisent des missions supports (informatique, communication, cartographie ...) et les ressources matérielles.

Pour chaque action, la référence à l'axe, à l'intitulé et au numéro de l'action prévue dans la SREEE sont mentionnés. Il est à noter que la cellule d'animation du REEENA est citée comme pilote de nombreuses actions de la SREEE, l'ARBNA pourra donc être impliquée de manière ponctuelle dans d'autres actions qui ne sont pas citées ci-dessus, au gré des demandes et des avancées de la stratégie dont le prévisionnel n'est pas encore défini.

INCERTITUDES (OU « RISQUES » ?) :

Au 12/07 : la SREEE n'est pas encore validée par le comité de pilotage mais elle devrait l'être d'ici l'automne 2024.

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

39 099 €
AEAG-DREAL-Dotation

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Amandine RIBREAU, chargée de missions au sein du pôle ORBE

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

REGION : Sandra DOBIGNY, DREAL : Véronique BARTHELEMY, OFB : Emilie BREUGNOT

Fiche n° A.6 : Contribuer au projet VIGIE-LACS : Ecologie des communautés végétales aquatiques des lacs et étangs du littoral aquitain

PORTAGE

Pôle Observatoire régional de la biodiversité et de l'eau (ORBE)

OBJECTIFS

Orientation SRE 4 : Développer et partager la connaissance
SRB n°A4 / A5 / A14 / B15

PRESENTATION

Ce projet de recherche vise à acquérir des savoirs scientifiques indispensables à la préservation de plantes aquatiques des lacs et étangs du littoral aquitain, qui sont fortement menacées par le changement climatique, l'artificialisation des biotopes aquatiques et les espèces exotiques envahissantes.

Il s'inscrit dans une démarche globale de connaissance du fonctionnement écologique et de la gestion des plans d'eau en Nouvelle-Aquitaine. Cette volonté a été rappelée lors de journées techniques organisées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en 2018 et dans le cahier thématique « Plans d'eau » d'Acclimatera.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

- INRAE : Inventaires scientifiques sur des grands lacs
- ARB NA : 1 vidéo réalisée sur le projet, participation à la journée de présentation des résultats intermédiaires du projet Vigie-Lacs aux gestionnaires des lacs landais et médocains (17 décembre 2024).

Enjeux en 2025 :

- La diffusion de la connaissance sur le projet, le faire connaître
- Les premiers traitements de données (par les équipes de recherche) et la sortie de premiers résultats

ACTIONS EN 2025

Suivre le projet :

- Participer aux réunions de projet organisées par l'INRAE
- Participer aux réunions de présentation des résultats intermédiaires (AEAG, gestionnaires)

Organiser la diffusion des connaissances :

- Alimenter la page web

Réaliser des supports accessibles aux acteurs et aux élus :

- Un document de valorisation de la journée du 17 décembre 2024
- 1 nouvel Article de valorisation des travaux
- 1 seconde vidéo
- Un rapport technique intermédiaire présentant le bilan des actions menées

Diffuser les connaissances obtenues et l'information au plus grand nombre via nos outils

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

8 325 €

INRAE (Convention de collaboration et de reversement d'une subvention entre l'INRAE et : l'ARB NA, l'IPB, l'Université de Bordeaux et le CNRS)

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Carine FORTIN, responsable de l'ORBE

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

INRAE : Vincent BERTRIN, Aurélien JAMONEAU

Lac de Lacanau © Marie Sellier



partie 2

Les fiches actions

Axe B

ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION DE L'ACTION PUBLIQUE ET DE PROJETS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

IL SE DÉCLINE EN 4 FICHES ACTIONS

Fiche B.1 : Mobiliser les entreprises et aider au montage de projets

Fiche B.2. : Mobiliser les collectivités et aider au montage de projets

Fiche B.3. : Appuyer l'élaboration de Stratégies Locales pour la Biodiversité

Fiche B.4 : Accompagner l'application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC)



Fiche n° B.1 : Mobiliser les entreprises et aider au montage de projets

PORTAGE

Pôle Accompagnement de l'action publique et des projets

OBJECTIFS

Fiche C31 (Mettre en place un accompagnement des entreprises pour intégrer les enjeux de biodiversité et préserver la biodiversité)

PRESENTATION

Notre société néo-aquitaine est fortement dépendante de la bonne santé de la biodiversité (d'après Ecobiose, 45 % du PIB régional dépend de la biodiversité et des services écosystémiques). Les entreprises sont en première ligne des bouleversements écologiques à l'œuvre, c'est pourquoi il devient essentiel d'accompagner une redirection écologique des pratiques économiques les plus problématiques ou qui ne trouveront pas de pérennité à moyen terme. D'autre part, les entreprises ont de multiples leviers d'actions à même de contribuer activement à la préservation et la reconquête de la biodiversité (foncier, politiques d'achats, innovations, coopérations multi-acteurs autour de projets de territoires, ...). A travers cette fiche action, l'ARB-NA, en lien étroit avec ses partenaires, poursuit l'ambition d'accompagner les entreprises dans des changements de pratiques tout en faisant évoluer ses méthodes vers une démultiplication de ses actions.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

L'année 2024 a été marquée par la finalisation de l'opération pilote d'accompagnement de 8 entreprises volontaires, portée par Soltena. L'ARB a co-animé la démarche avec Soltena, depuis la sélection des entreprises jusqu'à la valorisation de leurs plans d'actions, en passant par la coordination des expertises ou encore l'animation d'ateliers d'échanges collectifs. Cette opération a montré des résultats très positifs (en termes de sensibilisation, mise en réseau, montée en compétence collective) mais nécessite un investissement important si on rapporte le temps passé au nombre d'entreprises accompagnées.

En parallèle, une réflexion a donc été entamée au sein du collectif régional (Région, OFB, DREAL, Soltena, ARB) afin d'élargir le cercle des partenaires et de faire évoluer les méthodes d'accompagnement vers une démultiplication à l'échelle régionale. En lien avec l'évolution du dispositif Entreprises Engagées pour la Nature (EEN) au niveau national, l'ARB Nouvelle-Aquitaine a été désignée comme l'une des quatre ARB ciblées pour mettre en place une animation du dispositif au niveau régional à partir du début de l'année 2025.

Enjeux en 2025 :

- L'élargissement du cercle des partenaires à même de mobiliser et accompagner les entreprises dans les changements de pratiques en faveur de la biodiversité
- L'instauration d'une dynamique d'engagement par la mise en place et l'animation du dispositif EEN à l'échelle régionale : gouvernance, conditions d'adhésion et d'engagement en Nouvelle-Aquitaine, création de modules d'accompagnement en lien avec l'offre de l'OFB au niveau national, ...
- L'implication des entreprises dans des projets territoriaux de préservation de la biodiversité portés par des collectivités engagées. Le lien entre TEN et EEN est spécifiquement recherché.
- L'accompagnement des entreprises en ingénierie technique et financière

ACTIONS EN 2025

Action 1. Animer la gouvernance

- Préparer et animer les séances de travail du collectif régional (Région, OFB, DREAL, SOLTENA, ARB NA) (4 réunions dont 2 dans le cadre du GT « Entreprises » de la SRB – cf. fiche D-4)
- Poursuivre les rencontres de têtes de réseaux et proposer des perspectives de collaboration avec les acteurs rencontrés (ex : membres d'une instance de gouvernance, acteurs relais dans l'accompagnement d'entreprises à l'échelle locale). Proposer une évolution de la gouvernance auprès du collectif régional (ex : équipe projet, COPIL, COTECH).
- Piloter la fiche action C31 de la SRB : cf. fiche D-4 du programme d'actions

Action 2. Déployer le dispositif Entreprises Engagées pour la Nature en Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de cette action, il est proposé de rédiger une note de cadrage sur la mise en place d'EEN en Nouvelle-Aquitaine, précisant les éléments ci-dessous et un calendrier de démarrage 2024-2025, et de la soumettre à l'une des réunions de collectif régional au cours du premier semestre 2025.

- Construire la gouvernance incluant les 3 collèges EEN : représentants du monde économique, représentants des associations de protection de l'environnement, représentant des institutions et organisme scientifiques

- Elaborer les outils de candidature à la reconnaissance EEN (ex : règlement, charte régionale, catalogue d'actions – en lien avec les travaux en cours au niveau national)
- Poursuivre le recensement des initiatives et dispositifs d'accompagnement des entreprises au niveau régional. Proposer des passerelles entre des dispositifs existants et EEN.
- Créer des modules d'accompagnement collectif à destination des TPE et PME < 100 salariés (parcours collectif de sensibilisation / formation / aide au diagnostic et à la construction du plan d'action), en lien avec une boîte à outils en cours de co-construction avec l'OFB national.
- Identifier des acteurs relais et les conditions de leur implication
- Aider les entreprises volontaires à monter des dossiers de candidatures EEN ou en réponse à d'autres AAP (ex : Nature & Transitions) : entretiens téléphoniques, relecture de dossiers si nécessaire, aiguillage vers des ressources bibliographiques ou des structures techniques locales, ...
- Organiser un premier jury régional de candidatures EEN pour les TPE et PME < 100 salariés : communication sur l'ouverture d'une première session de candidatures, relecture de dossiers de candidature et demande d'amélioration si nécessaire avant l'instruction, pré-remplissage des fichiers d'instruction pour le jury, organisation et animation du jury, rédaction d'un compte-rendu, préparation des courriers aux lauréats.

- Initier le « Club des engagés » en Nouvelle-Aquitaine. Organiser une première journée de rencontre des « engagées » en Nouvelle-Aquitaine (entreprises engagées et adhérentes à EEN en Nouvelle-Aquitaine) sur le site d'une entreprise. L'évènement permettra notamment de recenser les besoins et co-construire les futures actions du club des engagés.
- Créer et imprimer un kakémono sur EEN en Nouvelle-Aquitaine
- Promouvoir EEN dans les territoires ou lors d'évènements à destination des entreprises (Petit dej' du Développement durable à Niort, évènement du Medef, ...)

Action 3. Accompagner des collectivités territoriales dans l'implication des entreprises de leurs territoires autour de la préservation de la biodiversité

- Suivre et participer aux opérations territoriales en cours (Saintes, Grand Bergeracois - club Work'in B -, etc.) : conseil, mise à disposition de ressources, participation ou animation d'ateliers de sensibilisation ou de formation, ...
- En lien avec les chargés de mission « collectivités » et « stratégies locales pour la biodiversité », identifier le potentiel d'accompagnement de collectivités territoriales engagées sur les questions liées aux activités économiques de leurs territoires
- Susciter l'engagement et accompagner le montage d'autres opérations territoriales, en vue d'embarquer des entreprises de leurs territoires dans des stratégies d'actions en faveur de la biodiversité (foncier, chaîne de valeur)
- Proposer des leviers d'actions et/ou des projets de nature à impliquer les entreprises dans les territoires (ex : label sur la gestion écologique de parcs d'activités, projets territoriaux visant à stimuler le développement du génie écologique, etc.)

Action 4. Contribution à une opération pilote d'accompagnement d'entreprises par filières (portée par Soltena)

En cours de réflexion.

Suite à l'opération pilote d'accompagnement de 8 entreprises « Entreprises et Biodiversité un duo florissant », la Région, Soltena et l'ARB étudient une opération d'accompagnement de quelques entreprises au sein de filières ciblées. Il s'agirait de développer des outils et parcours d'accompagnement propres à chacune de ces filières, en lien avec des analyses sur les conditions d'adaptation des filières conduites par la mission transversale de l'ARB NA (voir la fiche action D2).

LIVRABLES

- 1 note de cadrage sur la mise en place d'EEN en Nouvelle-Aquitaine
- Outils de candidature à la reconnaissance EEN (ex : règlement, charte régionale, catalogue d'actions)
- 1 jury régional de candidatures EEN pour les TPE et PME < 100 salariés
- 1 journée de rencontre des « engagées » en Nouvelle-Aquitaine
- 1 kakémono EEN
- 1 plaquette EEN
- 3 fiches retours d'expériences
- 3 interviews
- 1 article à destination des entreprises sur un sujet d'actualité

Action 5. Produire et diffuser des ressources engageantes à destination des entreprises

- Assurer une veille et une analyse sur les applications de la réglementation (ex : directive européenne « CSRD »), les outils de mesure d'empreinte et d'accompagnement (GBS, SBTN, Base Encore, ...), les actions des entreprises en faveur de la biodiversité
- Alimenter et faire évoluer la page « Entreprises et biodiversité » de l'ARB NA (partage de ressources actualisées à destination des entreprises, mise à jour des informations sur EEN, réflexion sur des messages percutants pour le passage à l'action selon le type d'entreprise, ...)
- Accompagner des entreprises dans la rédaction de fiches retours d'expériences, la mise en ligne d'interviews ou de vidéos retours d'expériences, en lien avec le pôle communication.
- Rédiger et mettre en ligne au moins un article à destination des entreprises sur un sujet d'actualité
- Répondre aux sollicitations d'entreprises : conseil, aiguillage vers des ressources techniques ou financières, interventions lors d'évènements organisés par des réseaux d'entreprises

Action 6. Participer aux travaux nationaux et régionaux

COPIL national EEN et réunions du réseau MobEcoTerr dans le cadre du projet Life Biodiv'France, participation aux réflexions régionales avec les pouvoirs publics (ex : dispositifs d'accompagnement des entreprises - NéoTerra, travaux sur les mécanismes de financement de la préservation de la biodiversité), au jury de sélection Nature & Transition, groupes de travail, ...

INCERTITUDES :

Les modalités de territorialisation du dispositif « Entreprises Engagées pour la nature », ainsi que l'offre d'accompagnement par l'OFB national, sont en cours de discussion avec l'OFB au moment de la rédaction de la fiche.

CHEF DE PROJET ARB NA

Nicolas LIGNIE, chargé de mission Biodiversité et Entreprises

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

REGION : Olivier BROUSSEAU, OFB : Matthieu Chanseau

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

72 590 €

Région 20 174 € - Autofinancement (52 416 €).

Fiche n° B.2 : Mobiliser les collectivités territoriales et aider au montage de projets

PORTAGE

Pôle Accompagnement de l'action publique et des projets

OBJECTIFS

Fiches B16 (Mettre en place une ingénierie de réseau sur les territoires en s'appuyant sur les structures techniques régionales et locales) et B17 de la SRB (Accompagner techniquement et financièrement les collectivités territoriales dans l'élaboration de stratégies locales de reconquête de la biodiversité déclinées en programmes d'actions opérationnels).

PRESENTATION

La mobilisation et l'accompagnement des collectivités territoriales est un levier essentiel pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans les politiques locales. L'ARB contribue à faire émerger des stratégies locales et des plans d'actions pour la biodiversité par le biais du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) et en promouvant d'autres dispositifs d'accompagnement en région comme l'AAP sur les ABC de l'OFB ou l'AAP Nature & Transition de la Région. Elle aide les collectivités territoriales à monter en compétences (p. ex. par l'animation de webinaires thématiques), à monter des projets en faveur de la biodiversité, et assure le suivi des collectivités territoriales reconnues TEN. L'ARB anime des instances de gouvernance réunissant les principaux financeurs publics (COFIL) et les principaux opérateurs techniques (COTECH) à l'échelle régionale dans le but de définir de manière partagée et multi-partenaire les conditions d'accompagnement des collectivités territoriales.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

En 2024, l'ARB a poursuivi l'animation du dispositif TEN : 12 nouveaux lauréats (période 2024-2026) ont rejoint le réseau des collectivités TEN en Nouvelle-Aquitaine et d'autres lauréats (2025-2027) sont à venir (session de candidature en cours au moment de la rédaction de cette fiche action).

Parmi les faits marquants, rappelons qu'en 2023 le dispositif TEN est devenu un des leviers de mise en œuvre de la SRB. Afin de renforcer les liens entre TEN et les objectifs fixés dans la SRB, l'ARB a déposé au mois de mars 2024 un dossier de demande de subvention FEDER auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine afin d'augmenter ses moyens d'actions en matière d'accompagnement des collectivités territoriales dans l'élaboration de stratégies locales pour la biodiversité (SLB). Ce dossier a permis de recruter un(e) Chargé(e) de missions (recrutement en cours au moment de la rédaction de cette fiche action) au sein du pôle Accompagnement de l'ARB, dans l'objectif d'accompagner des premiers territoires dès le mois de janvier 2025 (voir la fiche B.3).

L'ARB a aussi élaboré les outils de renouvellement de reconnaissance et préparé les premiers lauréats de Nouvelle-Aquitaine (2022-2025) aux différentes étapes de bilan et de demande de renouvellement, qui commenceront fin 2024 et s'étendront sur l'année 2025.

Enjeux en 2025 :

- La poursuite d'une dynamique d'engagement par l'appui technique à l'ingénierie de projet et l'animation du dispositif TEN : conseil aux collectivités territoriales, aide au montage de projet, organisation du jury de sélection TEN, suivi de la mise en œuvre du plan d'actions des collectivités territoriales reconnues TEN, conduite de la demande de renouvellement de reconnaissance
- L'animation du réseau des collectivités territoriales reconnues TEN et leur montée en compétences (via le « club des engagés »)
- La valorisation de retours d'expériences et la poursuite d'actions de communication engageantes

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Animer la gouvernance

- Préparer et animer les séances de travail des instances de gouvernance TEN (1 COFIL, 1 COTECH, 4 réunions équipe projet)
- Piloter les fiches actions B16 et B17 de la SRB : cf. fiche SRB n° du programme d'actions.

Action 2 : Mobiliser les collectivités territoriales et animer le réseau des TEN

- Faire connaître les dispositifs d'accompagnement de collectivités territoriales existants et les actions associées (TEN, ABC, AAP Nature & Transitions, ...) : diffusion par mail, échanges téléphoniques avec des têtes de réseaux, intervention à des réunions ou événements, ...
- Organiser, avec le pôle Communication, une cérémonie de remise de diplômes aux nouveaux lauréats - si possible à l'occasion d'un événement plus large
- Animer 2 webinaires thématiques et/ou ateliers de travail collectif, et une journée de rencontre annuelle des collectivités territoriales TEN
- Diffuser régulièrement des lettres d'informations par mail à

destination du réseau des collectivités territoriales engagées

Action 3 : Accompagner les collectivités territoriales aux différentes étapes d'engagement

- Répondre aux sollicitations des collectivités territoriales souhaitant s'engager en faveur de la biodiversité et les accompagner dans la concrétisation de projets : conseil, mise à disposition de ressources (techniques, financières, réglementaires, ...)
- Aider les collectivités territoriales volontaires à monter des dossiers de candidatures TEN ou d'autres AAP (ABC, AAP Nature & Transitions) : entretiens téléphoniques, relecture de dossiers si nécessaire, aiguillage vers des ressources bibliographiques ou des structures techniques locales, ...
- Conduire la première session de demande de renouvellement auprès des collectivités territoriales en dernière année de reconnaissance (21 collectivités territoriales 2022-2025) : bilan des réalisations au cours des 3 années de reconnaissance de la collectivité territoriale (demande de remplissage des fichiers de bilan + entretien individuel), mise à disposition d'un dossier de demande de renouvellement

- Préparer et animer un jury de sélection TEN (dossiers nouveaux + demandes de renouvellement des collectivités volontaires 2022-2025) : relecture des dossiers de candidatures TEN déposés « au dernier moment » et demande d'amélioration si nécessaire avant l'instruction, pré-analyse des dossiers et pré-remplissage des fichiers d'instructions pour le jury, collecte des avis des départements sur les dossiers concernant leurs territoires, organisation et animation des jurys, rédaction des comptes rendus, préparation des courriers aux lauréats
- Suivre la mise en œuvre des plans d'action (1 entretien annuel/collectivité reconnue TEN)
- Mettre à jour, si besoin et en partenariat avec le COTECH, les éléments de candidature, de suivi ou de demande de renouvellement (ex : règlement, questionnaires, notes méthodologiques)
- Contribuer à l'articulation entre le dispositif TEN et les autres politiques et dispositifs nationaux et régionaux (suivis des dispositifs, rencontres d'acteurs et réflexions sur les synergies à développer – p. ex. avec l'ADEME - COT, l'ANCT - Petites villes de demain, la Région – contrats de territoires)

Action 4. Valoriser les retours d'expériences et développer des actions de communication engageantes (en lien avec le pôle Communication de l'ARB)

- Accompagner les nouvelles collectivités lauréates dans la rédaction de portraits de territoires
- Réaliser une vidéo de présentation du dispositif TEN en Nouvelle-Aquitaine

- Réaliser 2 vidéos retours d'expériences de collectivités TEN et accompagner la réalisation de fiches retours d'expériences
- Mettre régulièrement à jour les contenus liés aux pages TEN de l'ARB et du site national Engagés pour la nature

Action 5 : Participation à une opération pilote d'accompagnement d'un panel de collectivités sur l'évolution de la commande publique (auprès de 3AR, dans le cadre de la fiche SRB E42)

- Participation à des réunions de pilotage
- Animation d'ateliers dans le cadre de 2 journées d'acculturation auprès d'un panel de collectivités engagées dans l'opération pilote
- Conseil et mise à disposition de ressources sur la biodiversité auprès de 3AR et des collectivités, relecture d'un vademecum sur l'intégration de la biodiversité dans la commande publique
- Participation à une journée technique régionale animée par 3AR

Action 6 : Participer aux travaux nationaux et régionaux

Réunions GlueTen, Forum des TEN, participation aux jurys de sélection Nature & Transition et ABC, au CST de Capitales Françaises pour la Biodiversité, à des groupes de travail, ...

INCERTITUDES :

L'implication des structures techniques qui accompagneront les collectivités est conditionnée par leurs programmes d'actions et les plans de charge de leurs salariés.

LIVRABLES

- 1 cérémonie de remise de diplômes aux nouveaux lauréats
- 2 webinaires thématiques et/ou ateliers de travail collectif
- 1 journée de rencontre annuelle des collectivités TEN
- 5 lettres d'informations
- 1 session de demande de renouvellement auprès des collectivités volontaires
- 1 jury de sélection TEN (incluant les demandes de renouvellement des collectivités en dernière année de reconnaissance)
- 1 entretien annuel/collectivité reconnue TEN
- Des portraits de territoires (nombre de lauréats inconnus au moment de la rédaction de la fiche)
- 1 vidéo de présentation du dispositif TEN en Nouvelle-Aquitaine
- 2 vidéos retours d'expériences de collectivités TEN
- 3 fiches retours d'expériences

CHEF DE PROJET ARB NA

Chargé.e de missions TEN en cours de recrutement

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

Région : Christelle Brochard ; OFB : Matthieu Chanseau ; DREAL : Marie Rozat.

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

83 310 €

Autofinancement (83 310 €).

Plantation Forêt bleue © Dompierre-sur-Mer



Fiche n° B.3 : Appuyer l'élaboration de Stratégies Locales pour la Biodiversité

PORTAGE

Pôle Accompagnement de l'action publique et des projets

OBJECTIFS

Fiches B16 (Mettre en place une ingénierie de réseau sur les territoires en s'appuyant sur les structures techniques régionales et locales) et B17 de la SRB (Accompagner techniquement et financièrement les collectivités territoriales dans l'élaboration de stratégies locales de reconquête de la biodiversité déclinées en programmes d'actions opérationnels).

PRESENTATION

La mobilisation et l'accompagnement des collectivités territoriales est un levier essentiel pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans les politiques locales. L'ARB contribue à faire émerger des Stratégies locales pour la biodiversité (SLB) et des plans d'actions pour la biodiversité par le biais du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) et en promouvant d'autres dispositifs d'accompagnement en région comme l'AAP sur les ABC de l'OFB ou l'AAP Nature & Transition de la Région.

La réalisation d'une SLB nécessite de réunir des compétences en ingénierie technique et des moyens financiers souvent difficiles à mobiliser localement, en particulier au sein des petites communes et des communautés de communes. Face à ce constat, la Région Nouvelle-Aquitaine, les services de l'Etat en région (Direction régionale de l'OFB, DREAL) et l'ARB NA ont fait apparaître une volonté commune d'impliquer l'ARB NA dans la réalisation des SLB à l'échelle de communes et de communautés de communes. Ces réalisations seront menées en coopération avec les acteurs des territoires (collectivités territoriales, structures techniques locales).

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

L'ARB a déposé au mois de mars 2024 un dossier de demande de subvention FEDER auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine afin d'augmenter ses moyens d'actions en matière d'accompagnement des collectivités territoriales dans l'élaboration de SLB. Ce dossier a permis de recruter un(e) Chargé(e) de missions (recrutement en cours au moment de la rédaction de cette fiche action) au sein du pôle Accompagnement de l'ARB, dans l'objectif d'accompagner des premiers territoires dès le mois de janvier 2025.

Enjeux en 2025 :

- L'appui à l'élaboration de SLB auprès de collectivités territoriales volontaires (collectivités territoriales reconnues TEN 2024-2026 et/ou collectivités territoriales candidates à l'AAP Nature & Transitions)
- Le développement de coopération avec des structures techniques locales et l'émergence de réseaux locaux d'ingénierie technique en faveur de la biodiversité
- La contribution à la valorisation de retours d'expériences et à des actions de communication engageantes (en lien avec la Fiche B.2)

ACTIONS EN 2025

Les actions ci-dessous font l'objet d'un financement par le FEDER sur 3 ans (fin 2024-fin 2027). Les livrables envisagés sont 18 SLB au cours des trois ans et un cadre méthodologique de réalisation des SLB finalisé.

Action 1 : Mobiliser des structures techniques autour des collectivités volontaires et mettre en place une gouvernance de projet

- Participer, au sein de l'ARB et en étroite collaboration avec les partenaires État-Région, aux réflexions sur la priorisation des territoires à accompagner
- Pré-analyser le contexte environnemental, identifier les structures techniques spécialisées (LPO, CPIE, CAUE, fédérations de pêche, ...) et acteurs partenaires de la collectivité
- Rencontrer des structures techniques et nouer des coopérations opérationnelles précisant leur mission et leur implication dans la réalisation des SLB
- Établir avec la collectivité une gouvernance de projet (ex : création d'un COPIL local)

Action 2 : Participer à l'élaboration des SLB par un appui technique et d'animation

- (Co-) Élaborer le diagnostic : participer à la collecte et à l'analyse des données environnementales à partir d'études ou de bases de données existantes (géoportails, pôles

SINP, Atlas de la Biodiversité Communale, ...) ; contribuer à l'identification des menaces et des pressions, à la mise en perspective de ces menaces et pressions avec les enjeux prioritaires régionaux (SRB) et à la sensibilisation aux enjeux et objectifs prioritaires de préservation au sein du territoire

- (Co-) Élaborer le plan d'actions : participer à la définition des actions avec la collectivité, à l'élaboration d'un calendrier (horizon max = 10 ans), à l'estimation des coûts des actions et à l'identification des sources de financements possibles, à l'élaboration des indicateurs de suivi et des protocoles d'inventaires, ...
- (Co-) Animer la réalisation des SLB : tout au long de l'élaboration d'une Stratégie, assurer l'appui nécessaire auprès de la collectivité et des partenaires techniques impliqués, l'animation de réunions participatives ou de restitution auprès des acteurs du territoire, la production de cartes et la rédaction du document

Action 3 : Contribuer à l'émergence d'autres SLB et de réseaux d'ingénierie technique dans les territoires

- Suivre et participer aux initiatives de SLB en Nouvelle-Aquitaine par le biais de COPIL ou d'ateliers de travail (Agglomération du Pays Basque, Communauté de communes Haut Limousin en Marche, ...)
- Contribuer à l'émergence d'autres SLB et de réseaux d'ingénierie technique dans les territoires auprès de têtes de réseaux (Départements, PNR, PETR, ...)

Action 4 : Améliorer le cadre méthodologique des SLB et en assurer leur appropriation en Nouvelle-Aquitaine

- Enrichir et améliorer la note méthodologique sur les SLB à partir des réalités rencontrées sur le terrain et de l'expérience acquise auprès des collectivités et des structures techniques locales
- Faire connaître et faciliter l'appropriation du cadre méthodologique auprès des acteurs néo-aquitains
- ACTION 5 : Participer aux travaux nationaux et régionaux
- Participation aux jurys de sélection Nature & Transition et ABC, au CST de Capitales Françaises pour la Biodiversité, à des réseaux d'ingénierie d'accompagnement, à des groupes de travail, ...

INCERTITUDES :

L'implication des structures techniques qui accompagneront les collectivités est conditionnée par leurs programmes d'actions et les plans de charge de leurs salariés.

LIVRABLES

- 5 Stratégies locales pour la biodiversité

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

75 127 €

FEDER (60 102 €) - Autofinancement (15 025 €).

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Émilie PERIE, Chargée de mission SLB

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

Région : Christelle Brochard ; OFB : Matthieu Chanseau ; DREAL : Marie Rozat.

Pelouse calcaire © Baptiste Regnery



Fiche n° B.4 : Accompagner l'application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

PORTAGE

Pôle Accompagnement de l'action publique et des projets

OBJECTIFS

SRB : Fiche B15 « Créer et animer des espaces de partage de retours d'expériences entre les différents acteurs sur les territoires (communauté ERC, réseau des centres de ressources, gestionnaires d'aires protégées »
Fiche B21 « Éviter prioritairement la destruction de la biodiversité dans les projets d'aménagement (à défaut réduire, voire en dernier ressort compenser) »

PRESENTATION

La bonne application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC) est un des objectifs majeurs des récentes politiques publiques environnementales au niveau national et régional. Pour que l'application de la séquence ERC puisse répondre à l'objectif d'« absence de perte nette de biodiversité » inscrit dans la loi Biodiversité, il est nécessaire d'impliquer un large panel d'acteurs aux orientations parfois divergentes autour de concepts, de méthodologies et d'objectifs communs. Depuis 2022, l'ARB NA anime une communauté régionale des acteurs de la séquence ERC dont les objectifs sont notamment de favoriser le partage d'expériences, la montée en compétences des acteurs et le travail collectif sur des outils indispensables à l'amélioration des pratiques.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

En 2024, l'Agence a continué de mobiliser les acteurs autour de la communauté ERC (> 110 structures et environ 150 personnes membres au début du mois de septembre 2024). Elle a organisé une deuxième journée de rencontre des membres de la communauté en Limousin le 18 juin et a mis en place de nouveaux outils de partage d'informations auprès de son réseau : lettre d'informations, interviews de membres, premières publications de fiches retours d'expériences. L'ARB a mis en ligne un premier document de préconisations sur l'évitement des impacts « non-compensables » et finalise un deuxième document sur l'anticipation des procédures ERC en Nouvelle-Aquitaine. Elle organise également un deuxième séminaire régional, prévu le 4 octobre à Angoulême, au moment de la rédaction de cette fiche action.

Enjeux en 2025 :

- La rédaction d'une deuxième feuille de route de la communauté à partir des matériaux collectés lors du séminaire du 4 octobre 2024 à Angoulême et l'enclenchement de nouveaux GT
- La poursuite de l'offre de formation à destination des élus locaux sur les sites de Poitiers (10 décembre 2024), Limoges (16 janvier 2025) et Bordeaux (5 février 2025), et la mise en ligne d'une restitution à destination de l'ensemble des élus locaux de Nouvelle-Aquitaine
- En lien avec le premier livrable sur l'évitement des impacts « non-compensables », la conduite d'un projet d'amélioration de l'état des connaissances sur la restaurabilité des milieux naturels en Nouvelle-Aquitaine incluant l'encadrement d'un stage de Master II
- Le partage de retours d'expériences par l'organisation d'une visite de site et l'accompagnement des porteurs de projets à la rédaction de fiches retours d'expériences

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Animer la gouvernance

- Préparer et animer les séances de travail des instances de gouvernance (2 COFIL, 4 réunions équipes projets)
- Participer aux réunions de groupes de travail associés aux thématiques « ZAN/ERC » de la SRB (fiches actions B20 à B22 pilotées par la DREAL)

Action 2 : Rédiger une nouvelle feuille de route et engager de nouveaux travaux avec la communauté

- Rédiger la deuxième feuille de route (2025-2026) de la communauté en s'appuyant sur les travaux et les propositions des membres de la communauté (en particulier le séminaire du 4 octobre à Angoulême)
- Engager et animer des nouveaux travaux sous forme de groupes de travail thématiques répondant aux enjeux prioritaires de la feuille de route
- Encadrer une étude sur la restaurabilité des milieux naturels en Nouvelle-Aquitaine. Les limites liées à la restauration écologique des milieux naturels figurent parmi les critères essentiels pour identifier les situations non-compensables

(voir le premier document de préconisations réalisé avec la communauté ERC). Cependant à ce stade, les critères demeurent encore assez conceptuels et difficiles à appréhender par les aménageurs et les non spécialistes. Il est proposé d'analyser les connaissances issues de l'expertise scientifique et technique en vue d'élaborer un référentiel de restaurabilité des milieux les plus concernés par l'artificialisation des sols en Nouvelle-Aquitaine. L'étude comprend l'encadrement d'un stage de Master II, l'animation d'un comité scientifique et technique (Université Bordeaux I, Conservatoires botaniques de Nouvelle-Aquitaine, ...) et l'animation de temps de travail avec la communauté.

- Conduire une réflexion avec l'équipe projet ERC sur l'intégration des travaux de la communauté dans les politiques et outils d'action publique

Action 3 : Animer la communauté ERC et mobiliser les acteurs régionaux

- Assurer une veille et alimenter/mettre à jour le site portail ERC : actualités, ressources techniques, formations, valorisation des travaux de la communauté, etc.
- Conduire des interviews régulières de membres de la communauté
- Diffuser une lettre d'informations de façon régulière auprès des membres (environ 5 lettres dans l'année)
- Accompagner les porteurs de projets dans la rédaction de 4 à 6 fiches retours d'expériences : analyser des potentiels de valorisation, dialoguer avec les services instructeurs, démarcher les porteurs de projets, pré-remplir des fiches retours d'expériences, soumettre des propositions au comité de sélection État -Région, accompagner les porteurs de projets dans la rédaction et la mise en ligne.
- Organiser une journée de rencontre des membres, incluant une visite de site, en lien avec une fiche retour d'expériences ou un sujet développé dans le cadre d'un GT
- Faire connaître les deux premiers livrables de la communauté : diffusion par mail, présentation lors de réunions, d'événements, etc. Enrichir les documents à partir de retours d'utilisateurs le cas échéant.
- Rencontrer des têtes de réseaux, mobiliser les acteurs jouant un rôle particulièrement important dans la mise en œuvre de la séquence ERC en Nouvelle-Aquitaine
- Répondre aux sollicitations des acteurs sur la séquence ERC

INCERTITUDES :

Les travaux avec la communauté seront définis avec les instances de gouvernance à l'issue du séminaire régional du 4 octobre à Angoulême.

LIVRABLES

- 1 feuille de route (2025-2026) de la communauté
- 1 étude sur la restaurabilité des milieux naturels en Nouvelle-Aquitaine (rapport de stage de Master II)
- 5 interviews de membres
- 5 lettres d'informations
- 4 à 6 fiches retours d'expériences
- 1 journée de rencontre des membres
- 2 journées de développement des compétences à destination d'élus + 1 restitution en ligne

Action 4 : Développer les compétences sur la séquence ERC

- Poursuivre la mise en œuvre d'une première offre de formation à destination des élus locaux sur les sites de Limoges (16 janvier) et Bordeaux (5 février). Mettre en ligne et diffuser une restitution à destination de l'ensemble des élus locaux de Nouvelle-Aquitaine.
- Rencontrer des formateurs (CNFPT, ...) et développer des collaborations

Action 5 : Participer aux travaux nationaux et régionaux sur ERC

- Participation aux GT, réflexions régionales (ex : initiatives autour de projets de renaturation ou de création de Sites Naturels de Compensation), séminaires, ...
- Échanges avec les échelons nationaux (MNHN, OFB, CGDD, ...) et les autres réseaux régionaux (CRERCO, réseau ERC des Hauts-de-France, ...)

CHEF DE PROJET ARB NA

Valentin COGNARD, Chargé de mission Eviter-Réduire-Compenser

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

DREAL : Marie Rozat, Marie Bastiat ; Région : Marine Laval ; OFB : Gaëlle Beaujon, Catherine Ménard.

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

83 072 €
DREAL (25 000 €) – Autofinancement (58 072 €)



partie 2

Les fiches actions

Axe C

COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET MOBILISER TOUS LES PUBLICS

IL SE DÉCLINE EN 6 FICHES ACTIONS

Fiche C.1 : Communiquer et développer des nouveaux moyens de communication

Fiche C.2 : Développer les relations presse

Fiche C.3 : Développer et animer les centres de ressources

Fiche C.4 : Organiser des événements ARB NA

Fiche C.5 : Renforcer la visibilité de l'ARB NA et sensibiliser le public à la biodiversité.

Fiche C.6 : Animer la communication interne



Fiche n° C.1 : Communiquer et développer des nouveaux moyens de communication

PORTAGE

Pôle communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

OBJECTIFS

SRB n°B15 / D34

PRESENTATION

L'ARB NA utilise divers outils de communication, dont des pages Facebook, LinkedIn et un compte YouTube, sans véritable cohérence. La charte graphique est souvent négligée au profit des dispositifs spécifiques (SRB, TEN, ERC, SREEE), nécessitant une harmonisation pour une meilleure cohérence visuelle et de marque. Le site internet, bien que riche en contenu, manque d'intuitivité et d'ergonomie, rendant la navigation difficile pour les utilisateurs. La lettre d'information mensuelle, envoyée à 5 000 destinataires, est rarement lue en entier, indiquant un besoin de réévaluation de son contenu et de sa présentation.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

Les parties audit et objectifs de la stratégie de communication devraient être terminées, de même que l'élaboration du nouveau logo ARB NA dévoilé lors des Assises régionales de biodiversité.

Enjeux en 2025 :

Afin de faire connaître l'agence auprès du grand public, des partenaires, des politiques et des acteurs de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, l'ARB NA doit se doter d'une stratégie de communication 360° et la mettre en œuvre en 2025. Cette stratégie doit inclure une charte graphique et un logo identifiable, un site internet attractif et accessible, d'une présence sur les réseaux sociaux accrue et pertinente, et des apparitions dans des médias stratégiques avec des messages ciblés. L'objectif est de mettre en avant toutes les missions de l'ARB NA et d'accroître sa visibilité.

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Établir une stratégie de communication globale
En lien avec la feuille de route de l'ARB NA il s'agit de poursuivre la conception d'une stratégie de communication adaptée.

- Diagnostiquer l'existant : audit de communication
- Définir les objectifs de communication : notoriété, image, message clé
- Identifier les cibles : grand public, collectivités, entreprises, écoles, associations
- Élaborer un plan de communication annuel détaillé avec un calendrier des actions à mener
- Évaluer les moyens nécessaires : budget, ressources humaines

Action 2 : Formaliser une charte graphique

- Réaliser un audit interne des besoins
- Harmoniser le logo de l'ARB NA avec ceux existants de la SRB, SRE, SREEE...
- Créer un guide de style et de couleurs
- Former en interne sur l'utilisation de la charte.

Action 3 : Mettre en œuvre la stratégie

- Créer des contenus web :
- Enrichir et animer régulièrement le site internet avec des articles, actualités, vidéo et documents téléchargeables.
- Communiquer sur les réseaux sociaux selon la ligne éditoriale établie

- Promouvoir les actions et événements de l'agence
- Apporter des contenus pédagogiques
- Partager les manifestations régionales/nationales
- Faire le suivi statistique des résultats
- Mettre à jour les ressources disponibles
- Créer des Emailings
- Création d'une base de données de contacts
- Planifier et Envoyer newsletters mensuelles.
- Suivi des taux d'ouverture et de clics.
- Créer des campagnes de communication.
- Évaluer la stratégie de communication

Action 4 : Refondre le site internet

- Réaliser un audit de l'existant et des besoins, définir les objectifs et cibles, établir un cahier des charges
- Rechercher de prestataires, avec l'aide du prestataire concevoir la structure du nouveau site, développer, migrer le contenu, tester et valider

Refondre le site internet pour une navigation plus intuitive et un design attractif. Le site doit reprendre la charte graphique établie. La refonte du site passe par la définition d'une arborescence cohérente avec les missions et l'intégration du centre de ressource avant de passer à la phase développement et intégration puis tests et mise en ligne. Cette refonte doit être réalisée avec l'aide d'un prestataire extérieur

LIVRABLES

- Rapport de la stratégie de communication
- Document de présentation de la stratégie de communication
- Charte graphique et son utilisation
- Document de formation interne sur la charte graphique
- Document de ligne éditoriale
- Planning éditorial
- 24 actualités sur le site internet
- 144 publications sur les réseaux sociaux
- 12 infolettres
- 1 tableau de bord de suivi des résultats
- Audit de l'existant et des besoins du site internet
- Cahier des charges du site internet

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Tiffany HERAUD LÉGER, responsable pôle Communication, Sensibilisation et Mobilisation Citoyenne

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

86 857 €

Région (15 226 €) – Autofinancement (71 631 €)

Fiche n° C.2 : Développer les relations presse

PORTAGE

Pôle communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

PRESENTATION

L'ARB NA utilise peu les relations presse pour diffuser ses événements ou ses missions dans les médias locaux. Actuellement, cette sous-utilisation limite l'impact et la portée des initiatives de l'agence auprès du grand public et des acteurs locaux. Une stratégie de relations presse efficace n'a pas encore été mise en place, ce qui réduit les opportunités de sensibilisation et de visibilité.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

Quelques parutions au côté de la Région Nouvelle-Aquitaine ; Plusieurs envois de communiqué de presse pour les événements organisés par l'ARB NA et organisation d'un point presse.

Enjeux en 2025 :

Développer la visibilité de l'ARB NA dans les médias régionaux est essentiel. Il s'agit de créer une stratégie de relations presse proactive pour assurer une couverture médiatique régulière des événements et des missions de l'agence. Cette démarche permettra de toucher un public plus large, de renforcer la notoriété de l'ARB NA, et de sensibiliser davantage à la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Créer un dossier de presse

- Préparer un dossier de présentation de l'ARB NA, ses missions, ses actions et ses résultats.
- Lister les médias de la Nouvelle-Aquitaine
- Diffuser le dossier aux médias locaux et régionaux.

Action 2 : Rédiger des communiqués de presse et impliquer la presse

- Créer et diffuser un communiqué de presse pour chaque événement/actualité par l'ARB NA
- Diffuser une invitation presse pour chaque événement et organiser des points presse

Action 3 : Publireportages

- Identifier les médias cibles et les revus spécialisés
- Négocier des 2 parutions avec les rédactions pour mettre en avant des actions de l'ARB NA
- Rédiger des publireportages

LIVRABLES

- 1 dossier de presse
- 1 liste à jour des médias de Nouvelle-Aquitaine
- Des communiqués de presse
- 2 parutions dans la presse

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Tiffany HERAUD LÉGER, responsable pôle Communication, Sensibilisation et Mobilisation Citoyenne

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

7 210 €

Autofinancement (7 210 €)

Lagune du Gât Mort © Tiffany Heraud Léger

Fiche n° C.3 : Développer et animer les centres de ressources

PORTAGE

Pôle communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

OBJECTIFS

SRB n°B15 / D34

PRESENTATION

L'ARB NA est dotée de plusieurs sites ressources à animer et à actualiser. Le centre de ressources de l'ARB NA doit devenir une plateforme dynamique et incontournable pour l'information, la collaboration, et la valorisation des initiatives locales.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

Plusieurs fiches retour d'expérience ont été mis en ligne dans l'année et certaines ont été remis à jour.

Enjeux en 2025 :

L'ARB NA doit moderniser ses centres de ressources pour mieux accompagner les porteurs de projets et les acteurs de la biodiversité et de la ressource en eau en mettant à disposition des informations et des outils actualisés pour faciliter le développement des initiatives régionales ; en soutenant et valorisant les initiatives locales afin de promouvoir des projets exemplaires et à renforcer la visibilité des initiatives.

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Animer les centres de ressources et répondre aux sollicitations

- Animer le site Web du centre de ressources en publiant régulièrement des contenus et en répondant aux sollicitations des porteurs de projets.
- Actualiser des documents de référence et mettre en avant les dispositifs accessibles et les meilleurs exemples de projets réussis.

Action 2 : Valoriser les initiatives exemplaires

- Recueillir, rédiger, organiser et valoriser sur le site les initiatives exemplaires des acteurs engagés, sous forme de fiches descriptives.
- Élaborer et mettre à jour une carte interactive des projets (TEN, EEN, SRB, ERC) avec des filtres pour faciliter la recherche.

INCERTITUDES (OU « RISQUES » ?) :

Le centre de ressources doit être retravailler pouvoir ajouter l'information aux bons endroits et permettre aux acteurs de le retrouver plus facilement.

LIVRABLES

- 12 actualités sur le centre de ressource
- 12 fiches retour d'expérience ou initiative

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Marie-Amélie PINEAU-MEUNIER, chargée de mission
Sensibilisation et mobilisation citoyenne

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

20 032 €

Autofinancement (20 032 €)



Fiche n° C.4 : Organiser des événements ARB NA

PORTAGE

Pôle communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

OBJECTIFS

SRB n°B15 / D34

PRESENTATION

L'ARB NA organise plusieurs événements au cours de l'année, ces événements permettent de renforcer les liens entre les acteurs et sensibilisent à la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

L'ARB NA a organisé avec succès plusieurs éditions des Assises Régionales de la Biodiversité, rassemblant divers acteurs pour discuter des enjeux locaux. L'ARB NA a également poursuivi les Rendez-vous de la Biodiversité autour du Life Wild Bees avec 4 rendez-vous réalisés en 2024 et un en report pour 2025.

Enjeux en 2025 :

Les enjeux sont de pouvoir renforcer le réseau d'acteurs de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine et de promouvoir les actions et missions de l'ARB NA. Il est crucial de rassembler les acteurs régionaux pour échanger et co-construire des solutions innovantes et efficaces. Continuer d'organiser les Assises Régionales de la Biodiversité, les RDV de la biodiversité et relancer les cycles de conférences permettra de maintenir un dialogue continu et de stimuler la collaboration, tout en augmentant la visibilité et l'impact des initiatives de l'ARB NA.

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Les RDV de la biodiversité

- Etablir un calendrier annuel et organiser des rendez-vous régulier.
- Créer un Kit Organisateur et lancer un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner 4 structures locales à réaliser leur rendez-vous
- Organisation RDV Life Wild Bees (5/an)
- Promouvoir les événements
- Créer des supports visuels pour chaque événement avec une charte graphique dédiée, déclinaison de celle l'ARB
- Diffuser via emailing, réseaux sociaux et presse
- Organiser les lieux de réception et prévoir les équipements nécessaires
- Animer les débats et les discussions.
- Prévoir une communication post événement avec un compte rendu, récapitulatif vidéo

Action 2 : Ciné-débat

- Etablir un calendrier et répertorier les cinémas et associations locales/réseaux partenaires
- Organiser les ciné-débat (semestrielle) en partenariat avec des associations locales
- Sélectionner les animateurs et les thématiques (biodiversité, eau, climat)
- Promouvoir les conférences (affiches, infolettres, site web)

INCERTITUDES (OU « RISQUES » ?) :

La disponibilité des partenaires sur l'année pour l'organisation des événements

LIVRABLES

- 1 kit organisateur de RDV de la Biodiversité
- 5 affiches et déclinaisons réseaux sociaux
- 1 charte graphique des RDV de la biodiversité
- 8 infolettres
- 1 présentation de l'ARB NA et des RDV de la biodiversité
- 4 comptes rendus d'événements
- 4 vidéos courtes pour les réseaux sociaux
- 1 répertoire des cinémas et associations locales
- 2 affiches ciné-débat
- 8 actualités sur le site internet

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Tiffany HERAUD LÉGER, responsable pôle Communication, Sensibilisation et Mobilisation Citoyenne

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS

FINANCIERS ENVISAGÉS

30 481 €

LIFE Wild bees (4 931 €) – Autofinancement (25 550 €)

Fiche n° C.5 : Renforcer la visibilité de l'ARB NA et sensibiliser le public à la biodiversité.

PORTAGE

Pôle communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

OBJECTIFS

SRB n°B15 / D34

PRESENTATION

L'ARB NA s'engage dans des manifestations pour augmenter sa visibilité et sensibiliser le public à la biodiversité. Malgré des efforts, elle a dû décliner plusieurs invitations à des fêtes de la biodiversité, faute de ressources disponibles. Ces événements offrent des opportunités importantes pour renforcer l'engagement du public et promouvoir les missions de l'ARB NA.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

En 2024, l'ARB NA a été présente à la Fête de la biodiversité de Grand Poitiers, au Festival Ornithologique du Film International (FIFO) à Ménigoute et aux Assises Nationales de la Biodiversité à La Rochelle.

Enjeux en 2025 :

L'ARB NA doit augmenter sa présence dans les grandes manifestations régionales, en tenant des stands ou en proposant des animations liées à ses missions. L'objectif est de renforcer la visibilité de l'ARB NA auprès des acteurs locaux et de sensibiliser le public à la biodiversité sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Participer activement à ces événements permettra de promouvoir les initiatives de l'agence et de créer des opportunités de dialogue et d'engagement avec la communauté.

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Identifier les événements pertinents

- Lister les Festivals de la biodiversité régionaux et nationaux, salons et forums sur l'environnement, les journées thématiques (Journée mondiale de l'environnement, Fête de la nature).
- Etablir un calendrier de participation annuel (4 événements/an)

Action 2 : Préparer le stand

- Créer des stands attractifs avec des infographies, affiches, et brochures.
- Préparer et tenir le stand d'information.
- Organiser des ateliers et des animations, préparer des animations interactives (ex : roue de la biodiversité, défi biodiversité) et des ateliers pour le public (en partenariat avec les centres de soin NA, les bonnes/mauvaises pratiques avec un animal en détresse).
- Coordonner la présence de l'équipe sur les différents festivals.
- Assurer la disponibilité du matériel et des supports nécessaires.

Action 3 : Promouvoir la participation et suivre le post-événement

- Collecter les retours et avis.
- Analyser l'impact de la participation et communiquer les résultats (articles, réseaux sociaux).

LIVRABLES

- Calendrier des événements en Nouvelle-Aquitaine
- Supports d'animation
- Fiches de bonnes pratiques

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Tiffany HERAUD LÉGER, responsable pôle Communication, Sensibilisation et Mobilisation Citoyenne

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

12 436 €

Autofinancement (12 436 €)

Fiche n° C.6 : Animer la communication interne

PORTAGE

Pôle communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

PRESENTATION

Avec le développement prévu de l'agence, il devient nécessaire de professionnaliser les outils et de renforcer les initiatives de communication. L'objectif est de créer un environnement de travail plus collaboratif, transparent et motivant, en améliorant la circulation de l'information et en renforçant la cohésion entre les équipes. Cela permettra de soutenir efficacement les missions de l'agence tout en favorisant l'engagement et l'innovation au sein des équipes.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

L'ARB NA dispose de plusieurs outils internes pour faciliter la communication et la collaboration entre les équipes. Parmi ces outils, on retrouve un agenda partagé, des fichiers de suivi du temps, et une messagerie instantanée. Des réunions d'équipe sont organisées chaque mois pour assurer la cohésion et le partage d'informations. Par ailleurs, l'agence est actuellement en phase de recherche pour l'intégration d'un outil de gestion de projet et de ressources humaines, visant à professionnaliser davantage ses pratiques. Une journée d'équipe a également été organisée en septembre, renforçant les liens entre les collaborateurs.

Enjeux en 2025 :

L'animation de la communication interne de l'ARB NA vise à renforcer la cohésion d'équipe, améliorer la circulation de l'information, et favoriser l'engagement et la motivation des agents. Une communication interne efficace permet de créer un environnement de travail collaboratif et dynamique, soutenant ainsi les missions stratégiques de l'agence.

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Améliorer les canaux de communication interne

- Réaliser un audit des outils numériques actuels et restructurer le serveur interne, intégrer de nouveaux outils notamment de gestion de projets pour avoir une plateforme centrale de partage d'informations et de collaboration, mettre en place un calendrier collaboratif en ligne où les événements, les échéances et les activités importantes sont partagés.
- Produire des supports d'intégration : organigramme, livret d'accueil, manuel de procédures internes
- Diffuser une newsletter bimestrielle avec des informations sur la biodiversité/la ressources en eau, des avancées des projets des différents pôles, des événements à venir, une pastille audio portrait où des membres de l'agence discutent des projets en cours, partagent des histoires inspirantes ou des informations sur leur métier...

Action 2 : Renforcer la cohésion d'équipe

- Organiser des journées de team-building thématiques pour renforcer la cohésion des équipes
- Mettre en place une boîte à idées sur une plateforme en ligne pour recueillir les idées et suggestions des agents
- Lancer des challenges internes pour stimuler l'engagement et créer une atmosphère ludique et motivante (bimestrielle)

INCERTITUDES (OU « RISQUES » ?) :

Réalisation de l'audit des outils numérique fin 2024 pour la mise en place des préconisations en 2025

LIVRABLES

- Audit des outils numérique
- Organigramme
- Livret d'accueil
- Manuels des procédures
- Infolettres internes
- Calendrier de challenges

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Tiffany HERAUD LÉGER, responsable pôle Communication, Sensibilisation et Mobilisation Citoyenne

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

9 281 €
Autofinancement (9 281 €)

partie 2

Les fiches actions

Axe D

CONTRIBUER AUX DYNAMIQUES INNOVANTES ET PROSPECTIVES AUTOUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

IL SE DÉCLINE EN 4 FICHES ACTIONS

Fiche D.1 : Réaliser des analyses et des travaux prospectifs dans les domaines de compétences de l'ARB

Fiche D.2 : Accompagner des filières économiques sous l'angle de la biodiversité

Fiche D.3 : Accompagner à la transition agroécologique de la Nouvelle-Aquitaine

Fiche D.4 : Animer et suivre la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)



Fiche n° D.1 : Réaliser des analyses et des travaux prospectifs dans les domaines de compétences de l'ARB

PORTAGE

Pôle Innovation et prospective

PRESENTATION

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages place le vivant au cœur des stratégies de transition écologique de la société. En effet, outre les réflexions à mener sur la protection de la biodiversité et celle des écosystèmes, dans toute la diversité de leur composition, structure et fonctions écologiques, des réflexions plus larges sur un modèle de développement résilient et durable amènent aussi à réfléchir à la place de la biodiversité et des ressources naturelles au sein des transitions énergétique, industrielle et agricole. Des réflexions sur ces trois composantes, en lien avec d'autres thématiques connexes (aménagement des territoires, économie, santé, ...) sont également nécessaires. Cet angle d'approche impose une vision plurielle de la biodiversité et pose les bases d'actions multi-objectifs, multi-acteurs et multi-échelles pour des politiques publiques plus efficaces.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

- Cartographie des acteurs et des travaux prospectifs en cours ou projeté sur le territoire régional
- Animation d'un premier comité d'orientation et suites données

Enjeux en 2025 :

- **Intégration de l'ARB NA dans les réseaux d'acteurs** de la prospective et de l'innovation à l'échelle régionale
- **Veille active des sujets émergents** en matière de biodiversité et d'eau ainsi que des sujets connexes pouvant avoir des effets indirects sur les objectifs de l'Agence (planification urbaine, risque assurantiel, marché financier...)
- **Promouvoir la prise en compte de la biodiversité** dans des réflexions thématiques transversales et montrer l'importance de sa présence en terme de co-bénéfices économiques, sociaux et environnementaux, notamment en termes d'adaptation aux effets du changement climatique.
- **Identifier les mécanismes économiques** permettant de diminuer l'empreinte écologique des activités humaines et de contribuer à la préservation et la valorisation des écosystèmes et de leurs fonctions

ACTIONS EN 2025

Action 1. Assurer une veille scientifique et technique sur les recherches académiques et recherche action

- Poursuivre, renforcer et développer les partenariats avec les acteurs régionaux (Université, réseaux de recherche, CCSTI...)
- Contribuer à la « transférabilité » des résultats de la recherche académique vers les opérateurs de terrain

Action 2. Assurer des analyses sur les sujets transversaux ou émergents proposés par le comité d'orientation et le conseil d'administration ou par la direction de l'Agence, en vue de rédiger des documents de synthèse

Action 3. Animer les groupes de travail thématique du Comité d'Orientation

Action 4. Développer des partenariats avec de nouveaux acteurs, notamment dans les domaines pouvant induire des effets indirects sur la biodiversité (planification urbaine, développement des ENR, ...)

Action 5 : Contribuer à l'organisation et l'animation des groupes de travail de la Stratégie Régionale de Biodiversité en lien avec la prospective et l'économie

INCERTITUDES :

Première année de mise en œuvre, évaluation financière fragile

LIVRABLES

- Notes d'analyses sur des sujets proposés par le comité d'orientation
- Notes d'analyses sur des sujets émergents à forts enjeux environnementaux à proposer au comité d'orientation

CHEFFE DE PROJET ARB NA

Valérie BARBIER - Responsable études et analyses prospectives - Transition écologique

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

53 344 €

Autofinancement (53 344 €)

Fiche n° D.2 : Accompagner des filières économiques sous l'angle de la biodiversité

PORTAGE

Pôle Innovation et prospective

PRESENTATION

OBJECTIFS

SRB n°C28/C29/C30

La Région Nouvelle-Aquitaine est riche de filières économiques diversifiées (industrie alimentaire, industrie chimique, hébergement et restauration, construction aéronautique et spatiale...). Cependant, la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes sont encore insuffisamment considérés et pris en compte dans le développement de ces filières.

L'objectif est de coordonner une étude régionale sur les enjeux et les leviers prioritaires de réduction d'impacts de filières économiques considérées comme prioritaires. Cette étape doit permettre de qualifier les dépendances de ces filières vis-à-vis de la biodiversité, leur potentiel de reconquête et les conditions nécessaires permettant une transition juste vers des modes de production durables.

Cette démarche doit se coordonner en parallèle avec la fiche N° B2.1 sur la mobilisation des entreprises et l'aide au montage de projets.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

Cette fiche est directement liée au travaux à réaliser pour le LIFE Biodiversité France, visant à faciliter la mise en œuvre de l'orientation C de la SRB.

L'absence de recrutement de la personne dédiée à ce poste (arrivée probable en fin d'année) n'a pas permis d'avancer comme prévu sur ce dossier.

Ce travail est également en attente des résultats des études commandées par l'OFB et conduites par le groupement Vertigo Lab - Utopies - Ceebios sur 4 filières Bâtiments et matériaux, Agroalimentaire, Énergie et Chimie (études niveau national).

Travaux réalisés :

- Des recherches bibliographiques pour une connaissance de quelques filières.
- Des réflexions méthodologiques sur le déroulement des travaux.
- Une prise de contact avec les services de la Région et l'OFB pour le choix des filières prioritaires (détermination de critères), ainsi que de leur nombre.

Enjeux en 2025 :

- L'identification et la caractérisation, pour une filière, des dépendances à la biodiversité et aux services écosystémiques, des gisements de réduction d'impacts, ainsi que des freins et leviers d'actions mobilisables.
- L'inscription de ces travaux dans une logique de co-production avec les filières afin de favoriser l'appropriation des réflexions et d'accélérer la mobilisation de l'ensemble d'un secteur en faveur de la biodiversité.

ACTIONS EN 2025

Action 1. Acter une méthodologie de travail et choisir 1 filière prioritaire (filière test de la méthodologie) + planifier l'organisation et le suivi du travail (constitution d'un comité de pilotage, planning).

Action 2. Identifier les acteurs clés pour la filière afin de mettre en place un réseau d'experts et le mobiliser au sein d'un groupe de travail dédié.

Action 3. Caractériser les conditions d'adaptation de la filière à des pratiques économiques favorisant la préservation de la biodiversité :

INCERTITUDES :

Ce travail est pour partie subordonné à la mise à disposition des études de filières réalisées au niveau national (commandées par l'OFB). Les livrables détermineront des avancées futures plus ou moins rapides

LIVRABLES

- Synthèse des travaux d'ateliers d'experts sur les facteurs de sensibilisation et de mobilisation via les labels
- Recueil des moyens d'actions des acteurs et des filières via les labels
- Propositions d'évolution des cahiers des charges de la commande publique et de l'offre des entreprises
- Réseau d'experts régionaux et d'acteurs de l'accompagnement des entreprises à la prise en compte de la biodiversité
- Analyse de l'emprunte biodiversité de la chaîne de valeur d'un échantillon d'entreprise et propositions d'évolutions
- Diffusion de l'analyse sur les chaînes de valeur

- Analyser les dépendances et impacts vis-à-vis de la biodiversité (comprendre les interfaces),
- Caractériser les gisements de réduction des impacts,
- Mener une analyse plus spécifique en termes de freins et leviers d'accompagnement mobilisables pour diminuer l'empreinte écologique de leurs activités.

Action 4 : Étudier une filière économique pertinente et identifier les mécanismes économiques nécessaire à sa transition écologique

Action 5. Ecrire un livrable, document synthétisant les résultats des travaux menés.

CHEF DE PROJET ARB NA

Chargé.e de mission « Biodiversité et Filières économiques » en cours de recrutement

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

Région ; OFB

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

72 888 €

LIFE BIODIV'FRANCE, OFB , Région

Fiche n° D.3 : Accompagner à la transition agroécologique de la Nouvelle-Aquitaine

PORTAGE

Pôle Innovation et prospective

OBJECTIFS

SRB n°E48 : Concrétiser la SRB par des engagements et des actions pour la biodiversité néo-aquitaine
Potentiellement SRB n°A9 /A10/B19/B20 /C25/C26/C27/C28/C29/C30/C31 /D36/D37/D38/D39

PRESENTATION

L'agriculture est un secteur économique majeur en Nouvelle-Aquitaine, en interaction forte avec la biodiversité et les ressources naturelles, notamment aquatiques.

Face aux défis du changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, le secteur agricole doit s'orienter vers de nouveaux modèles de production afin de développer des filières rentables et durables, respectueuses de l'environnement.

Les surfaces importantes concernées (15% de la SAU nationale) et les pratiques très diversifiées expliquent l'existence d'un dense réseau d'acteurs à l'échelle de la région.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

Le recrutement d'une chargée de mission « agriculture et biodiversité » a été effectué en septembre 2024.

La création de cette mission permettra d'accompagner les acteurs du monde agricole dans la transition agroécologique au bénéfice de la biodiversité et de l'eau. Elle contribuera à la mise en œuvre des actions de la SRB en lien avec le domaine agricole.

La fin d'année 2024 permettra de commencer la cartographie des acteurs agricole sur le territoire régional. Un calendrier prévisionnel et une méthodologie d'accompagnement leur seront proposés.

Enjeux en 2025 :

Inscrire l'action de l'ARB relativement aux enjeux de transition agricole en concertation et collaboration avec les acteurs déjà engagés sur les territoires, quinze des 49 actions de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB) étant en lien avec l'agroécologie. Participer à la mise en œuvre de la SNB, à la territorialisation de la Planification écologique et aux stratégies bas carbone sur lesquelles l'économie agricole sera investie.

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Intégrer les réseaux d'acteurs et participer à leur animation

- Contribuer à l'animation du réseau d'acteurs et être force de propositions
- Proposer un calendrier et une méthode d'accompagnement aux acteurs et pilotes
- Partager les connaissances et les enjeux agricoles en relation avec la biodiversité
- Traiter et analyser les sujets d'actualités selon les connaissances scientifiques disponibles, assurer une veille sur les travaux réalisés (régional et national).
- Accompagner et contribuer au suivi la mise en œuvre de la SRB et des actions Neoterra

Action 2 : Accompagner le recensement et la diffusion des bonnes pratiques

- Participer au recensement et à la bancarisation de REX positifs pour faciliter le passage à l'action
- Contribuer à produire des analyses intégrées sur les enjeux de biodiversité et d'agriculture pour favoriser l'action publique
- Porter à connaissance les expériences réalisées par les acteurs de terrain (webinaires, vidéos, fiches actions...)
- Organiser (a minima) un évènement d'envergure à l'échelle régionale

Action 3 : Faciliter le développement des actions sur les territoires

- Contribuer à l'élaboration d'appels à projets avec les partenaires régionaux
- Participer à l'animation territoriale de la zone atelier Nord Vienne du projet MAIA pour contribuer à la mobilisation des acteurs publics locaux
- Contribuer aux travaux prospectifs des acteurs régionaux pour développer les initiatives, faire émerger des

expérimentations.

- Identifier des territoires à enjeux, des thématiques stratégiques, pour organiser des ateliers thématiques ou living-labs et favoriser une dynamique collective
- Participer à l'information sur les dispositifs d'aide existants (technique, financier)

Action 4 : Sensibiliser les élus, les professionnels, les citoyens et les scolaires aux enjeux de la transition agroécologique et de la gestion de la biodiversité dans les agrosystèmes

- Elaborer une stratégie de communication avec les partenaires du réseau
- Communiquer sur les dispositifs existants (ABC, EEN, TEN, autres à identifier.)
- Participer et/ou organiser des journées d'échanges sur les différents territoires régionaux
- Réaliser synthèse et document de vulgarisation pour sensibiliser aux intérêts de l'évolution des pratiques
- Etablir les lacunes en terme de formations professionnelles et d'enseignements

LIVRABLES

- Carte d'identité du réseau d'acteurs, pitch de présentations
- supports de communication (plaquette, page internet, fiches REX, lettre d'info)
- Appels à projets dédiés,
- Cartographie des zones ateliers,
- Panorama des actions engagées,
- Bibliothèque des supports de communication disponibles
- Organisation de GT
- Organisation d'un événement régional
- Participer à des journées techniques / rencontres

CHEFS DE PROJET ARB NA

Amandine POUZET, chargée de mission Biodiversité et Agriculture
En appui : Valérie BARBIER, Nicolas BLANCHARD, Vincent GRULIER, Pôle communication

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE : Philippe Blondeau ,
REGION : Sandra Dobigny, OFB : Gaëtan Gotanègre, DRAAF

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

57 194 €

Autofinancement

Cuhon © Amandine Ribreau



Fiche n° D.4 : Animer et suivre la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)

PORTAGE

Pôle Innovation et prospective

OBJECTIFS

SRB n°E48 : Concrétiser la SRB par des engagements et des actions pour la biodiversité néo-aquitaine

SRB n°E49 : Élaborer et partager un tableau de bord de suivi, pilotage et évaluation de la SRB

SRB n°B15 / B22 / E42 / E45

Appui général sur les autres actions SRB

PRESENTATION

Validée fin 2022 par la Région et les services de l'État, la SRB 2023-2032 est un cadre d'action co-construit et partagé fixant 5 orientations et 20 objectifs déclinés en 49 actions. L'ARB accompagne la mise en œuvre de la SRB à 4 niveaux :

- Animation générale du dispositif de mise en œuvre et de suivi
- Pilotage de 14 actions, dont 8 en tant que pilote principal
- Accompagnement des autres pilotes d'action
- Analyse des projets et appui aux porteurs de projet engagés dans la labellisation de leur démarche.

Situation prévisionnelle au 31 décembre 2024 :

- 10 GT lancés en 2024, 88 projets labellisés
- Cadrage des missions des pilotes d'action et mobilisation de plusieurs structures en vue d'identifier des personnes référentes pour le pilotage de chaque action
- 7 notes de synthèse rédigées
- 2e réunion du comité de suivi & jury de labélisation en juin 2024
- Valorisation de 6 projets labellisés (pastille vidéo + fiche projet)
- En cours : Réalisation d'une vidéo sur la SRB montrant la diversité des premiers projets labellisés (tournages + montage en 2024 pour diffusion début 2025)
- Intervention aux ANB La Rochelle avec le CF UICN, la DREAL et la Région pour présenter le dispositif de mise en œuvre de la SRB en Nouvelle-Aquitaine

Enjeux en 2025 :

- Identification et mobilisation de nouveaux pilotes d'actions
- Appropriation et alimentation des outils SRB avec les pilotes d'actions
- Entretien de la dynamique des GT constitués et appuyer la mise en œuvre des actions prioritaires
- Identification de nouveaux dispositifs « passerelle » pour une labellisation facilitée de projets accompagnés et/ou financés par des pilotes d'action
- Labellisation et valorisation de nouveaux projets
- Communication

ACTIONS EN 2025

Action 1 : Animer le dispositif de mise en œuvre et de suivi de la SRB

- Animation de l'équipe projet SRB
- Participation aux instances Biodiversité (ex : CRB)
- Participation au GT collectivités de l'UICN
- Porter la SRB lors d'événements (ex : Assises nationales de la Biodiversité)
- Organiser et animer au moins deux réunions du comité de suivi (en présentiel le 14 janvier 2025 et automne 2025)
- Organiser un événement pour informer de l'avancée de la SRB (pendant du séminaire de lancement de la SRB en mars 2023)
- Relayer les actualités et ressources utiles aux porteurs de projet à travers les outils SRB

- Tenir à jour les indicateurs de mise en œuvre globale de la SRB (nombre de projets labellisés, d'acteurs engagés, de réunions du comité de suivi) et présenter des éléments de bilan au comité de suivi, notamment sur le niveau d'engagement « des notes de synthèse ». *Sont concernés ici les indicateurs de mise en œuvre globale de la SRB (nb projets labellisés, nb acteurs dans la démarche, ...) renseignés par l'ARB NA (chargé de mission SRB). Les indicateurs d'état / situation de la biodiversité, suivis par l'ARB dans le cadre de la SRB, sont alimentés dans le cadre de l'Observatoire (Fiche B.1.3).*

Action 2 : Mettre en œuvre les 14 actions (co)pilotées par l'ARB

L'ARB NA est pilote principal sur 8 fiches actions. Les GT Connaissance, Mobilisation/EEDD, Entreprises et EEE se sont tenus en 2024. Les 4 autres à tenir en 2025 sont : Agroécologie, Réseaux et partages de pratiques, Collectivités locales et Pilotage & suivi de la SRB. Le contenu des fiches action de la SRB, et le cas échéant les axes de travail identifiés par les GT, sont intégrées aux missions de l'ARB et aux fiches action thématiques concernées.

Les pilotes d'action identifiés au sein de l'ARB pour ces nouveaux GT devront :

- Rédiger les notes de synthèse cadrant les fiches action SRB
- Préciser des indicateurs de résultat et de réalisation, et les actualiser dans le tableau de bord développé par l'ORBE ;
- Communiquer sur la SRB auprès des porteurs de projet et relayer les projets susceptibles d'être labellisés ;
- Contribuer à l'alimentation des outils SRB en faisant remonter au chargé de mission SRB des actualités et ressources utiles aux porteurs de projets (documentation et liens utiles, conseils méthodologiques ou techniques visant à améliorer les projets, relais d'événements techniques, webinaires, formations, etc., qui alimentent le centre de ressources en ligne – Action 1) ;
- Participer aux échanges et aux réunions des 2 comités de suivi organisés en Action 1 ;
- Contribuer à l'évaluation des projets, pour les replacer dans une perspective régionale et émettre des alertes sur des faiblesses techniques ou contradictions entre projets ;
 - Participer à la décision de labelliser ou non les projets ;
 - Faire remonter les difficultés rencontrées par les porteurs de projets et participer à la réflexion commune pour lever les freins identifiés.

Pour les GT déjà réunis, il s'agira de poursuivre ces actions et de suivre les travaux menés.

Action 3 : Mobiliser et accompagner les pilotes d'action externes à l'ARB

L'ARB NA aidera les pilotes externes à s'approprier les fiches action SRB et à définir un cadre de mise en œuvre ambitieux et cohérent avec leurs missions. Ainsi l'ARB NA les accompagnera pour définir des « notes de synthèse ». Elles devront préciser les actions qu'ils mènent déjà en rapport avec le cadre de la SRB, leurs perspectives, les acteurs à mobiliser dans leurs domaines et les besoins en vue de partager une feuille de route à l'horizon 2032 décrivant les objectifs, les cibles, les solutions proposées (techniques, pratiques...), les priorités, les moyens et les modalités

d'action. L'ARB apportera son aide à l'élaboration de ces notes et assurera le suivi de leurs mises en œuvre. 6 GT de pilotes externes ont été menés en 2024.

En 2025 :

- Cible de 6 nouveaux GT menés en 2025
- Entretien la dynamique des GT déjà réunis : 3 GT concernés, travaux à suivre et acteurs à remobiliser :
 - Mener une réflexion pour valoriser l'engagement des pilotes externes, notamment en rendant visible leur contribution aux GT sur le site SRB et en communiquant à ce sujet sur les réseaux sociaux de l'ARB ;
 - Participer à la réflexion des GT pour définir des indicateurs de suivi par fiche action, en croisant les propositions du GT avec les attendus dans le cadre de la SNB 2030/planification écologique

Action 4 : Développer la stratégie de labellisation des projets & Communiquer sur les projets labellisés

Les projets reconnus dans le cadre du dispositif « Territoires engagés pour la nature » ou des AAP « Nature et transitions » ou « Zones humides » sont automatiquement labellisés SRB.

En 2025, l'équipe projet poursuivra cette recherche de compatibilité entre la labellisation SRB et d'autres dispositifs « passerelles » d'accompagnement technique et financier (ex. Fonds Vert, EEN, ABC, AAP Acte ...).

En complémentarité de ces dispositifs, les porteurs de projet ont la possibilité de demander la labellisation de leur projet au comité de suivi, à travers un formulaire en ligne.

En 2025, il est prévu de poursuivre la labellisation de projets :

- Tenue de 2 jurys de sélection (groupés aux comités de suivi) :
 - Analyser les projets soumis à labellisation au regard des critères d'évaluation adoptés, puis solliciter et intégrer les avis des pilotes d'action sur les projets ;
 - Assurer les échanges avec les porteurs de projet en amont de la décision du comité de suivi (réponses, demande de compléments, conseils, etc.) et en aval (information de la décision finale et envoi de la charte d'usage SRB).
- Poursuivre la valorisation des projets labellisés, en lien avec la construction de la stratégie de communication de l'ARB :
 - Améliorer la stratégie de communication (appui pôle communication) & diffuser des informations sur les canaux de communication de l'ARB (réseaux sociaux, lettres d'info ...)
 - Mise en ligne des projets labellisés sur la carte dédiée sur le site de la SRB
 - Valorisation de projets labellisés par la réalisation et la diffusion de fiche-projet et de vidéo

BUDGET (INCLUANT FRAIS INDIRECTS) ET PARTENARIATS FINANCIERS ENVISAGÉS

122 494 €
Région, AEAG, DREAL

CHEF DE PROJET ARB NA

Florent WERNERT, chargé de projet animation et coordination des stratégies

RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS TECHNIQUES :

REGION : Joseph SABRA, Anne-Sophie CHAPLAIN, DREAL
: Marie ROZAT, Vincent DORDAIN, OFB : Véronique CESARI, Matthieu CHANSEAU

Programme d'actions 2025